



Lassonde

Rapport de  
durabilité  
2023



Mot de notre chef de la direction	03	5. Avoir un impact positif sur nos communautés	24
Qui sommes-nous?	04	<b>Pilier 3 : Prendre soin de notre planète</b>	<b>25</b>
Nos piliers ESG	09	1. Améliorer la durabilité de nos emballages	26
Sommaire de nos réalisations	11	2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre	29
<b>Pilier 1 : Promouvoir une saine gouvernance ESG</b>	<b>12</b>	3. Préserver l'eau	33
<b>Pilier 2 : Prendre soin des gens</b>	<b>16</b>	4. Réduire nos matières résiduelles	35
1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité	17	<b>Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable</b>	<b>36</b>
2. Favoriser la santé et la nutrition	19	Index SASB	38
3. Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être	20	À propos de ce rapport	43
4. Promouvoir une culture basée sur la diversité, l'équité et l'inclusion	22	Énoncés prospectifs	44

# Mot de notre chef de la direction

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport de 2023, qui reflète l'avancement de notre stratégie en matière de durabilité. Dans notre rapport de 2022, nous avons dévoilé les quatre piliers de notre stratégie et les objectifs qui guideront nos efforts dans un avenir proche. Pour 2023, vous constaterez que ces piliers s'intègrent de plus en plus dans nos actions quotidiennes.

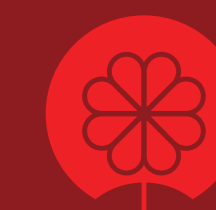
Nous reconnaissons que notre stratégie de durabilité doit s'adapter au contexte dans lequel nous évoluons, notamment celui lié aux changements climatiques, et que nous devons mettre en place des mesures d'adaptation et de résilience. C'est pourquoi nous avons confirmé notre engagement auprès de la Science Based Target initiative, prenant ainsi part à l'effort collectif dans la lutte contre les changements climatiques. Nous avons également adapté notre démarche afin d'améliorer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement, en priorisant le respect des droits de la personne et de l'environnement. Finalement, nos équipes ont œuvré à renforcer nos processus et à améliorer notre niveau de transparence et d'harmonisation avec les standards de divulgation en matière de durabilité.

Je suis fière du mouvement qui a été lancé et de l'engagement de nos équipes. Évidemment, nous sommes conscients des enjeux et demeurons humbles face à l'ampleur du travail à accomplir. Nous allons poursuivre nos démarches en matière de durabilité en considérant les risques, certes, mais également les occasions favorables qui s'offrent à nous, afin de bâtir une culture de performance durable et ainsi concrétiser notre vision de durabilité :  
**Être une entreprise respectueuse de l'environnement, influente et engagée, qui se positionne comme leader dans la transition vers une société plus durable.**



**Nathalie Lassonde**

Chef de la direction et vice-présidente  
du conseil d'administration



**Qui  
sommes-nous?**



# Un chef de file de l'industrie des aliments et des boissons

Industries Lassonde inc. développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de produits de marque privée et de marque nationale en Amérique du Nord, incluant des boissons prêtes à boire, des collations à base de fruits ainsi que des concentrés de jus surgelés. La Société est aussi une importante productrice de sauces aux canneberges et de produits alimentaires spécialisés tels que des sauces pour pâtes, des soupes ainsi que des bouillons et sauces à fondue. Elle produit, importe et commercialise aussi des vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine et produit et commercialise du cidre de pomme et des boissons à base de cidre.

Nous fabriquons nos produits de qualité supérieure grâce à l'expertise de plus de 2 700 employés et employées équivalents temps plein travaillant dans nos installations situées au Canada et aux États-Unis. Fondée au Québec en 1918 par un couple d'entrepreneurs désirant aider les cultivateurs et cultivatrices avec leurs surplus de récoltes, Lassonde prône des valeurs fortes, telles que le respect et l'intégrité, la responsabilité et la communauté.



# Notre mission

Créer des boissons et des aliments de qualité que les consommateurs aiment et les clients apprécient, dont les employés sont fiers, et qui respectent notre planète.

# Nos valeurs et nos comportements

Nous sommes guidés par un ensemble de valeurs fondamentales qui renforcent nos convictions et par un ensemble de comportements qui guident nos actions, chaque jour. Ces deux éléments sont au cœur de ce que nous sommes et de la façon dont nous nous engageons auprès de nos employés et employées et de chacune de nos parties prenantes. Ensemble, ils façonnent une expérience Lassonde unique, axée sur la création de valeur, de la bonne manière.

Nos valeurs nous représentent. Elles sont ce qui nous rend uniques et nous distinguent des autres organisations.

Nos comportements guident nos actions, en tandem avec nos valeurs. Ils servent à réaliser nos ambitions, à atteindre nos objectifs et à respecter nos priorités stratégiques, de même qu'à renforcer notre culture d'entreprise.































# Notre vision

Nos produits savoureux, dans plus de mains, répondant à plus de besoins, pour diverses occasions, chaque jour.

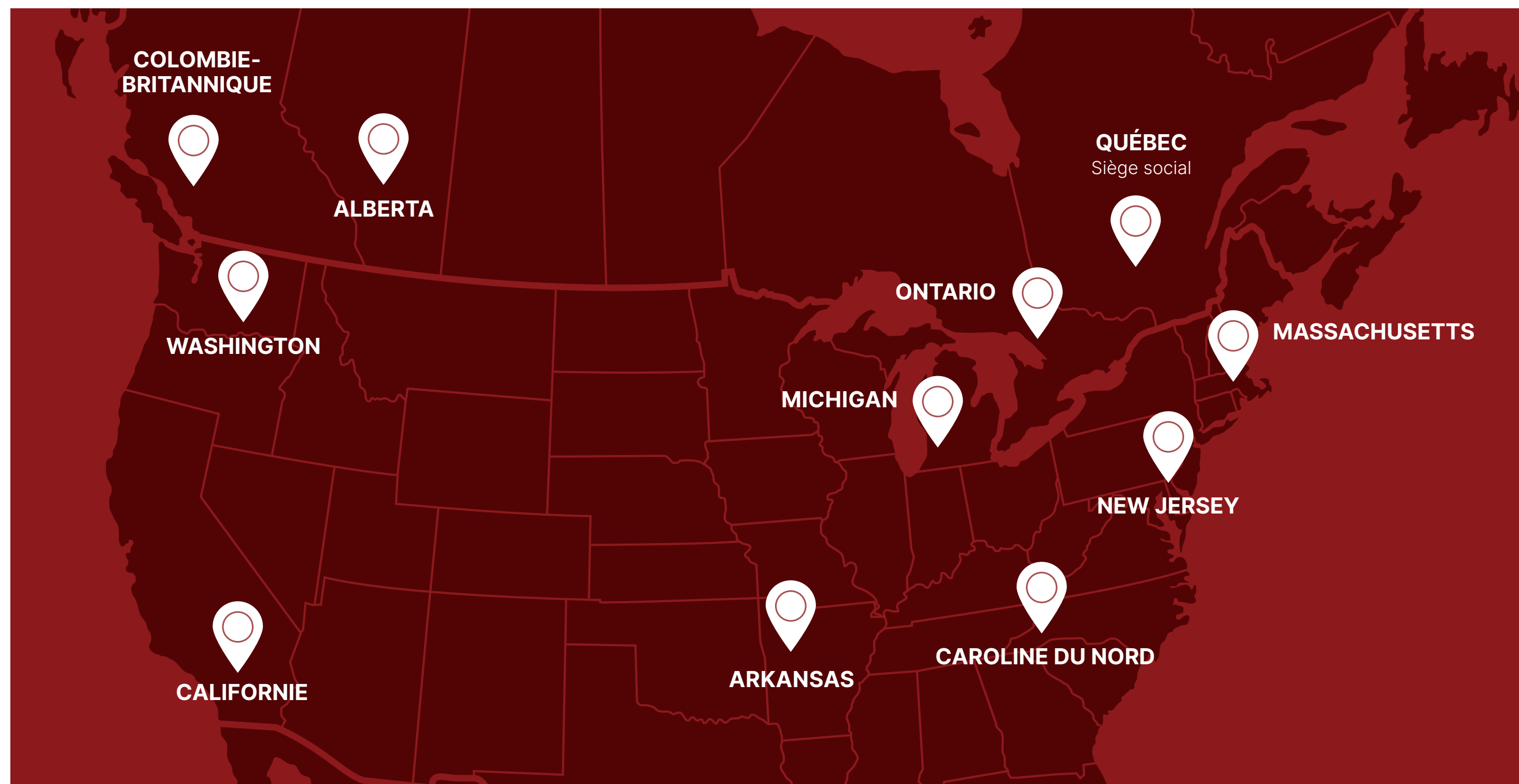


# Nos marques



<p><b>Boissons aux fruits</b></p>								
<p><b>Sauces, soupes et bouillons</b></p>								
<p><b>Collations</b></p>								
<p><b>Boissons alcoolisées</b></p>								
								

# Notre présence en Amérique du Nord



**23**

usines, bureaux et entrepôts

**78 535**

tonnes de CO<sub>2</sub> eq. de portée 1 et 2<sup>2</sup>

**2 700**

employé(e)s équivalents temps plein

**1,6**

million de GJ de consommation totale d'énergie<sup>3</sup>

**1,3**

milliard de litres de boissons produits

**20 %**

de l'énergie provenant de source renouvelable<sup>4</sup>

**68**

millions de kg d'aliments produits

**3,2**

millions de mètres cubes d'eau prélevée<sup>5</sup>

**4,7**

de taux de fréquence OSHA<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Taux de fréquence OSHA = nombre de lésions professionnelles ayant causé une perte de temps, une assignation temporaire ou ayant nécessité un traitement médical x 200 000 / nombre d'heures travaillées.

<sup>2</sup> Inclut les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 des principales filiales en exploitation de la Société, à l'égard des établissements sur lesquels un contrôle opérationnel est exercé. Le calcul des émissions de portée 2 a été effectué selon la méthode basée sur la localisation (*location-based*).

<sup>3</sup> La consommation totale d'énergie inclut toutes les sources d'énergie utilisée dans nos opérations, incluant le carburant consommé par notre flotte de véhicules.

<sup>4</sup> Le pourcentage d'énergie renouvelable considère toutes les sources d'énergie utilisée dans nos opérations, y compris les sources d'énergie à partir desquelles l'électricité achetée du réseau a été produite. L'énergie renouvelable est définie comme l'énergie provenant de sources qui sont reconstituées à un taux supérieur ou égal à leur taux d'épuisement, telles que la géothermie, l'énergie éolienne, le solaire, l'hydroélectricité et la biomasse.

<sup>5</sup> La quantité totale d'eau prélevée dans nos opérations couvre l'eau prélevée de toutes sources, y compris celle utilisée à titre d'ingrédients dans les produits.



Nos  
piliers  
ESG

# Nos piliers ESG



En 2022, Lassonde a effectué une étude de matérialité ayant permis de déterminer les sujets de durabilité jugés prioritaires et qui présentent un potentiel de création de valeur pour l'organisation. Nous avons structuré les bases de notre stratégie de durabilité autour de ces thèmes. Nous les réévaluons en continu afin de nous assurer qu'ils demeurent les plus pertinents pour notre organisation et pour nos parties prenantes.

Notre stratégie s'articule autour de quatre principaux piliers, chacun étant divisé en priorités. Le rapport présente les raisons pour lesquelles chaque priorité est importante pour Lassonde, l'approche que nous adoptons à son égard, ainsi que les plans d'action et les objectifs que nous nous sommes fixés, le cas échéant. Nous divulguons des données lorsqu'elles ont fait l'objet d'un processus de validation.



## PILIER 1 : Promouvoir une saine gouvernance ESG

Une saine gouvernance est une priorité pour Lassonde, car elle soutient notre stratégie de durabilité. Nous avons implanté une structure organisationnelle adaptée à notre ambition afin d'accélérer nos efforts vers l'atteinte de nos objectifs. Au cœur de cette structure se trouvent différents groupes de travail qui coordonnent la mise en œuvre de nos plans d'action, en collaboration avec le comité de direction ESG et avec l'appui du conseil d'administration et de son comité de gouvernance.



## PILIER 2 : Prendre soin des gens

Lassonde est consciente de son impact sur ses parties prenantes, autant internes qu'externes. Se soucier de l'humain est une priorité et fait partie intégrante de notre culture. Nous prenons le temps d'examiner nos comportements et de comprendre la réalité et les besoins des gens qui nous entourent. Notre engagement s'articule autour de cinq priorités qui guideront nos actions :

1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité
2. Favoriser la santé et la nutrition
3. Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être
4. Promouvoir une culture basée sur la diversité, l'équité et l'inclusion
5. Avoir un impact positif sur nos communautés



## PILIER 3 : Prendre soin de notre planète

L'environnement et les changements climatiques sont des sujets qui doivent être traités avec rigueur et sérieux, afin que les générations futures puissent profiter autant que les générations précédentes des ressources que la planète a à offrir. La considération de notre empreinte environnementale fait partie intégrante de notre stratégie. Nos actions sont regroupées selon quatre priorités :

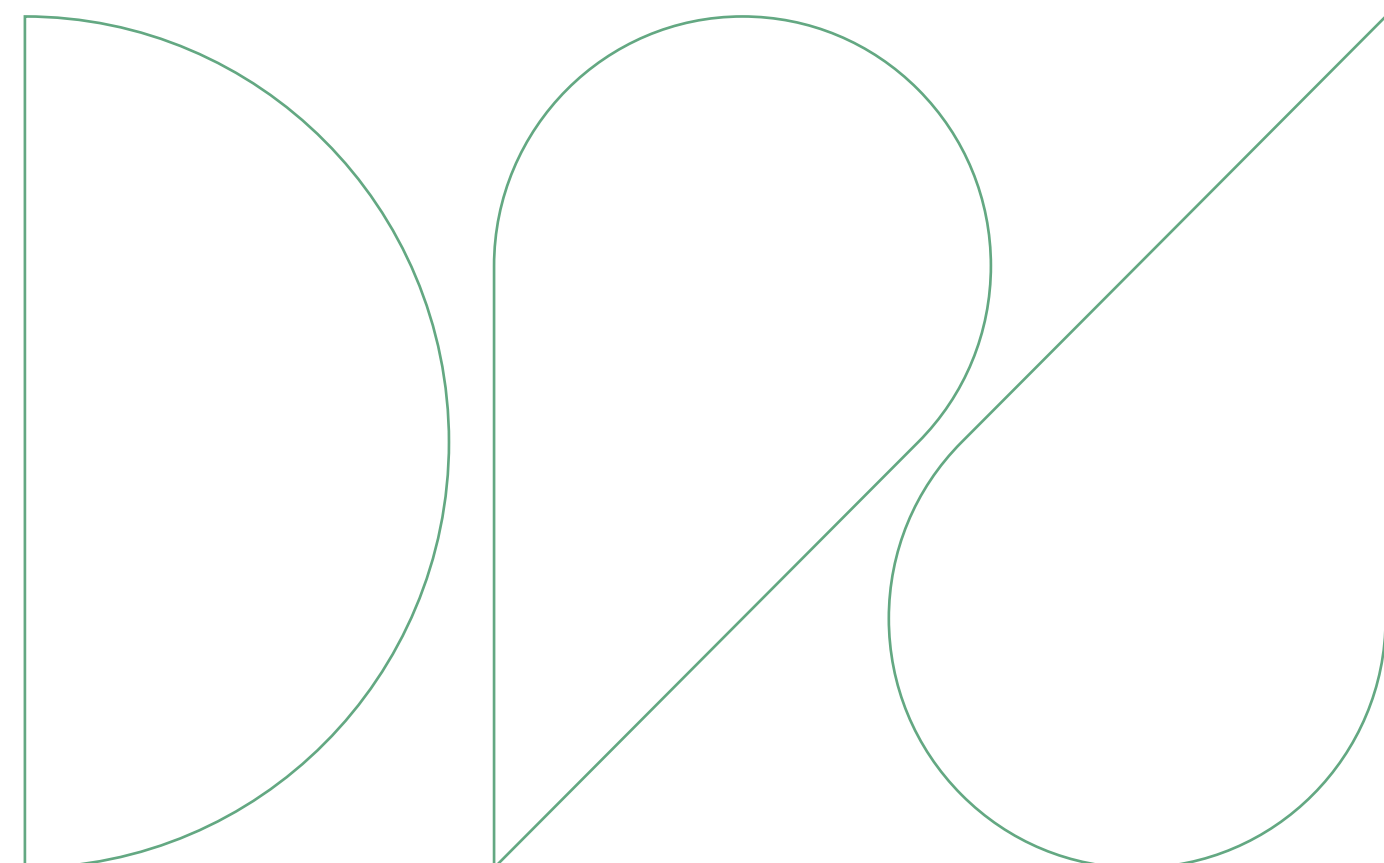
1. Améliorer la durabilité de nos emballages
2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
3. Préserver l'eau
4. Réduire nos matières résiduelles



## PILIER 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable

Offrir des produits conçus dans le respect des droits de la personne et de l'environnement est une priorité pour l'organisation. C'est pourquoi nous considérons notre impact en amont de nos activités directes. Notre stratégie de durabilité vise également à bâtir des assises solides de gestion des risques afin de renforcer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement.

# Sommaire de nos réalisations



## PILIER 1 : Promouvoir une saine gouvernance ESG

Se doter d'une structure de gouvernance et de processus pour déployer efficacement notre stratégie de durabilité.

- Approbation de la politique ESG par le conseil d'administration.
- Amélioration de la qualité de nos données environnementales par la mise en place d'une gouvernance renforcée conformément aux recommandations d'expert(e)s externes.
- Amélioration de notre transparence par l'ajout de nouvelles données dans notre rapport de durabilité.



## PILIER 2 : Prendre soin des gens

Mettre la santé, la sécurité et le mieux-être de nos employés et employées et des communautés où nous opérons au cœur de nos actions.

- Augmentation du pourcentage de nos fournisseurs d'ingrédients qui détiennent une certification GFSI.
- Ajout d'une priorité relative à la santé et à la nutrition.
- Réalisation d'audits par des tiers en matière de santé et sécurité dans toutes nos usines canadiennes et réalisation d'audits internes sur des éléments clés dans toutes nos usines américaines.
- Création du Conseil en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.



## PILIER 3 : Prendre soin de notre planète

Se tourner vers l'avenir en priorisant des actions concrètes qui diminuent notre impact environnemental.

- Augmentation du pourcentage de contenu recyclé dans nos emballages en polyéthylène téréphtalate (PET).
- Engagement confirmé auprès de la Science Based Target initiative.
- Publication d'un rapport CDP portant sur les changements climatiques pour lequel nous avons obtenu la note C.
- Ajout d'un objectif de réduction de la quantité d'eau prélevée par nos usines d'aliments.



## PILIER 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable

Améliorer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement tout en priorisant le respect des droits de la personne et de l'environnement.

- Intégration d'un outil permettant d'évaluer les risques environnementaux et sociaux reliés à nos fournisseurs.
- Ajout d'un code de conduite à l'intention des fournisseurs, qui inclut des dispositions spécifiques au travail forcé et au travail des enfants.

Se doter d'une structure de gouvernance et de processus pour déployer efficacement notre stratégie de durabilité.

Pilier 1

# Promouvoir une saine gouvernance ESG



## Pourquoi est-ce important pour nous?

Promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance ESG est une priorité pour l'organisation en plus d'être essentielles au déploiement effectif de notre stratégie de durabilité. Notre structure de gouvernance, constituée d'équipes multidisciplinaires dédiées à l'atteinte de nos objectifs, représente un des éléments clés nécessaires à notre succès.

## Notre approche

Nos actions en matière de gouvernance sont fondées sur l'importance d'une culture d'éthique et de bonne gouvernance ainsi que sur la gestion adéquate des risques. Nous concentrons nos efforts sur l'amélioration de notre structure de gouvernance et de nos processus, sur l'intégrité des données et la reddition de comptes.

**Le Code d'éthique de l'organisation est accessible publiquement et chaque employé et employée doit en faire la lecture et en fournir l'attestation annuellement.**



## Notre structure

### Conseil d'administration

Le conseil d'administration a la responsabilité d'adopter un cadre de pratique ESG et de voir à l'harmonisation de la stratégie de durabilité avec la stratégie globale de l'organisation.

Le conseil a confié à son comité de gouvernance la responsabilité de recommander l'adoption d'un cadre de pratique ESG et d'en superviser la mise en application ainsi que la divulgation.

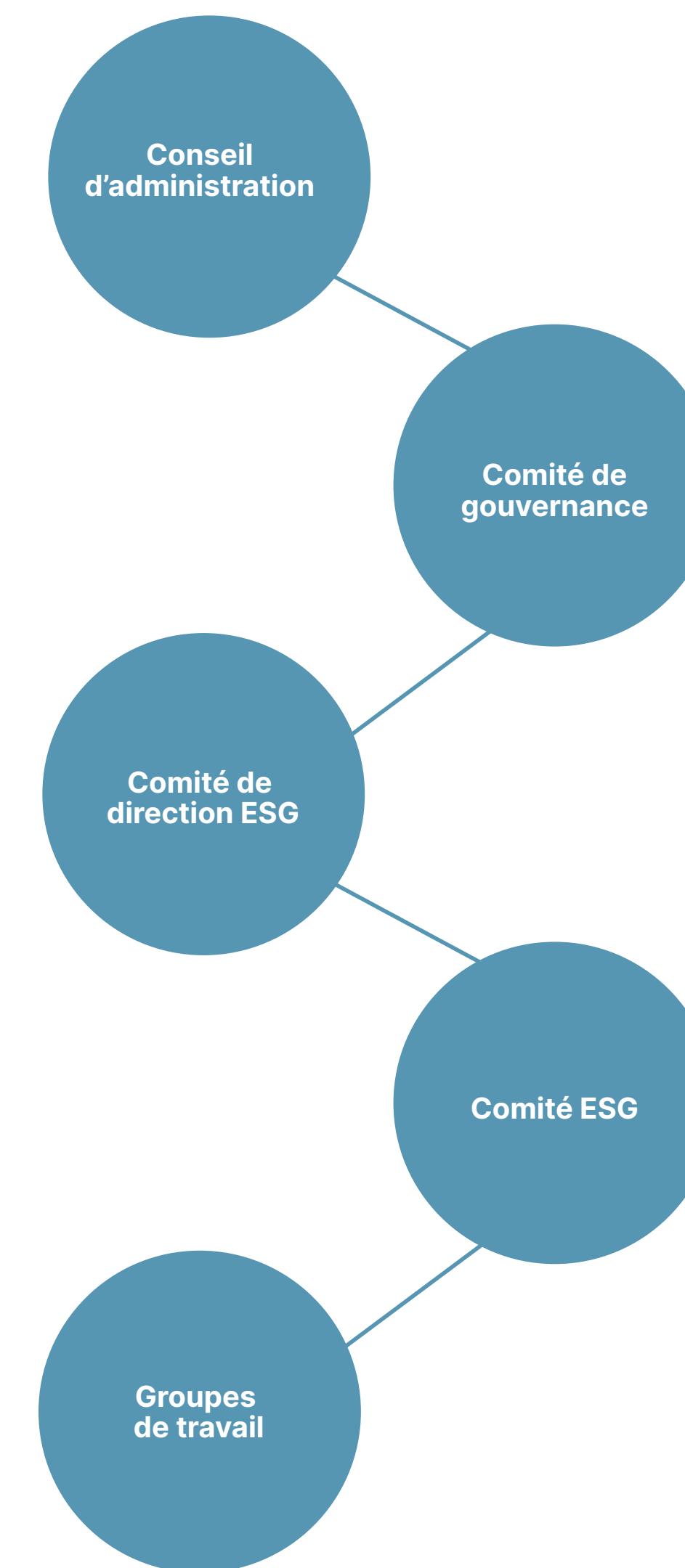
### Comité de direction ESG

La responsabilité d'approuver l'orientation stratégique en matière ESG tombe sous l'égide du comité de direction ESG et ultimement, de la chef de la direction. Le comité, qui se réunit sur une base trimestrielle, est constitué de membres de la haute direction, du vice-président principal, manufacturier, Amérique du Nord et de la vice-présidente principale, chaîne d'approvisionnement, des présidents et présidentes des divisions et de la chef de la direction. Le comité est co-présidé par des membres du comité ESG.

### Comité ESG

Le comité ESG élabore les orientations stratégiques et veille à ce que toutes les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'organisation soient réunies. Le comité fait rapport de ses avancements au comité de direction ESG et au conseil d'administration.

Ensemble, les membres de l'équipe assurent la gestion adéquate des priorités, de même que le déploiement et la prise en charge des plans d'action par les personnes appropriées au sein des groupes de travail. Le comité relève du vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable.



## Responsabilités du comité ESG

### Direction

Fixer les ambitions, objectifs et priorités de l'organisation en matière de durabilité et de facteurs ESG et élaborer des plans d'action pour les concrétiser.

### Outils et technologies

Mettre en œuvre une stratégie fondée sur les données et soutenue par des outils et des technologies appropriés pour mesurer les progrès et prendre des décisions efficaces.

### Expertise

Développer et partager les connaissances et l'expertise et fournir un soutien aux parties prenantes internes.

### Rapport

Assurer la mise en place de rapports sur les engagements et les résultats en matière de durabilité.

### Gouvernance

Établir la structure de gouvernance et les processus pour soutenir le déploiement de la stratégie.

### Partenariats

Développer de nouveaux partenariats stratégiques et renforcer les partenariats actuels.

Nos groupes de travail contribuent à l'élaboration des plans d'action ainsi qu'à leur suivi sur une base régulière :

<b>Gouvernance ESG et éthique</b>	Optimisation des pratiques de gouvernance ESG de l'organisation.
<b>Emballages et écoconception</b>	Amélioration de la durabilité de nos emballages.
<b>Gestion de l'eau</b>	Réduction de la consommation d'eau.
<b>Matières résiduelles et circularité</b>	Réduction des matières résiduelles destinées à l'enfouissement.
<b>Énergie et émissions</b>	Amélioration de l'efficacité énergétique de nos usines et réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.
<b>Employé(e)s et culture</b>	Amélioration des pratiques en matière de ressources humaines, y compris les questions de santé et sécurité.
<b>Communications ESG</b>	Mise en place d'outils et de moyens de communication efficaces pour informer nos parties prenantes de nos réalisations et de nos objectifs.
<b>Conseil en matière de diversité, d'équité et d'inclusion</b>	Amélioration de nos pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.
<b>Chaîne d'approvisionnement durable</b>	Amélioration de la durabilité de notre chaîne d'approvisionnement.
<b>Travail forcé et travail des enfants</b>	Gestion du risque lié au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

### Le Centre d'excellence chaîne d'approvisionnement nord-américain

Le Centre d'excellence chaîne d'approvisionnement nord-américain joue un rôle central dans les initiatives d'amélioration de notre chaîne d'approvisionnement. Il assure notamment la planification stratégique, la coordination et l'optimisation des activités liées à l'approvisionnement, à la planification intégrée, à la logistique et à la distribution de nos produits.

### Le Centre d'excellence en innovation

La mission du Centre d'excellence en innovation est de renforcer le rôle de l'innovation dans nos stratégies de croissance et de durabilité à long terme et de favoriser une culture qui mobilise l'innovation. L'équipe s'engage à innover et à transformer notre portefeuille afin de créer une gamme équilibrée, diversifiée et attrayante de produits et d'emballages qui répondent à un plus large éventail de besoins des consommateurs et consommatrices et de la clientèle.

### Le Centre d'excellence manufacturier

Le Centre d'excellence manufacturier rassemble l'ensemble de la production manufacturière de Lassonde. Nous tirons ainsi profit d'une équipe de direction renforcée incluant de nouveaux talents et des spécialistes dans les domaines clés de l'exploitation. Ce réseau nord-américain tire parti de l'envergure, de la synergie et des meilleures pratiques pour transformer des ingrédients de haute qualité au coût le plus bas possible, le tout dans un environnement qui respecte les normes de santé et sécurité les plus élevées.

# Réalisations 2023

## Priorités 2024

- Poursuivre l'amélioration de notre structure organisationnelle.
- Accentuer nos efforts en matière d'intégrité des données, de reddition de comptes et de gestion des risques.
- Continuer à fournir à nos parties prenantes de l'information utile et pertinente sur nos engagements et nos réalisations, notamment par le biais d'un rapport de durabilité publié annuellement.
- Continuer d'améliorer notre communication d'information et nos contrôles internes en matière de durabilité en fonction des nouvelles exigences.

<b>Structure</b>	Renforcement de la structure de gouvernance :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimisation des groupes de travail déjà en place;</li> <li>• Création du Conseil en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, des groupes de travail Énergie et émissions, Chaîne d'approvisionnement durable et Travail forcé et travail des enfants.</li> </ul>
<b>Nouvelles politiques</b>	Amélioration de nos pratiques par l'ajout de nouvelles politiques, notamment :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement, société et gouvernance (approuvée par le conseil d'administration);</li> <li>• Marketing responsable;</li> <li>• Code de conduite à l'intention des fournisseurs.</li> </ul>
<b>Qualité des données</b>	Amélioration de la qualité de nos données environnementales par la mise en place d'une gouvernance renforcée conformément aux recommandations d'expert(e)s externes.	
<b>Transparence</b>	Amélioration de notre transparence :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication d'un rapport CDP portant sur les changements climatiques pour lequel nous avons obtenu la note C;</li> <li>• Ajout de nouvelles données dans notre rapport de durabilité.</li> </ul>



Pilier 2

# Prendre soin des gens



Mettre la santé, la sécurité et le mieux-être de nos employés et employées et des communautés où nous opérons au cœur de nos actions.

# 1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité

## Pourquoi est-ce important pour nous?

Offrir des produits sécuritaires et de qualité est au cœur de nos priorités afin de maintenir la confiance des consommateurs et consommatrices, de notre clientèle et de nos autres parties prenantes. En tant qu'entreprise de transformation alimentaire, nous considérons dans notre stratégie de gestion de risques, les risques inhérents à la sécurité et à l'intégrité de nos produits. Nous orientons tous nos efforts vers la fabrication de produits sûrs et de qualité.

## Notre approche

Lassonde s'efforce de mitiger les risques liés à la sécurité et à la qualité des produits en déployant les meilleures pratiques de gestion dans l'ensemble de l'organisation. Nous nous assurons de communiquer clairement nos exigences à nos différentes parties prenantes.



Employée de l'usine de Saint-Damase au Québec, Canada

Nous appliquons des standards élevés en matière de salubrité des aliments et de gestion de la qualité. Toutes nos usines d'aliments de spécialité et de production de jus doivent maintenir des certifications reconnues par l'Initiative mondiale pour la salubrité des aliments (« certifications GFSI »<sup>6</sup>). Nos installations sont auditées par des tiers chaque année pour confirmer le maintien de ces certifications.

Nous effectuons des audits internes et participons à des audits dirigés par notre clientèle afin d'assurer la sécurité alimentaire tout au long de notre chaîne de production. Ces audits peuvent permettre de repérer les cas potentiels de non-conformité dans nos processus et de prendre rapidement des mesures correctives pour régler les problèmes.

Nous appliquons les mêmes standards à l'égard de notre réseau de conditionneurs à forfait (*co-packers*) qui procèdent à l'emballage de nos produits. Nous exigeons de ces partenaires qu'ils détiennent des certifications GFSI. Lorsque ce n'est pas le cas, nous procédons à des validations additionnelles et requérons un plan de transition clair vers l'obtention d'une telle certification.

Parmi toutes les divisions de Lassonde, nous nous approvisionnons à l'échelle mondiale auprès d'environ 800 fournisseurs d'ingrédients. Dans le cadre de notre programme d'approbation des fournisseurs, nous vérifions qu'ils soient dûment certifiés GFSI. Les fournisseurs ne détenant pas de certification font l'objet d'un examen plus approfondi, et une documentation supplémentaire est demandée pour nous assurer de recevoir des ingrédients de la plus haute qualité.

Nous avons mis en place une structure de gouvernance centralisée impliquant différentes équipes en Amérique du Nord. Chapeauté par le vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable, le comité nord-américain en salubrité des aliments traite entre autres des risques dans notre chaîne d'approvisionnement, des changements réglementaires et des meilleures pratiques.

<sup>6</sup> L'Initiative mondiale pour la salubrité des aliments (Global Food Safety Initiative - GFSI) est une collaboration mondiale réunissant l'ensemble des acteurs de l'industrie alimentaire pour faire progresser la sécurité alimentaire.

## Données 2023



0 non-conformité majeure lors des audits GFSI<sup>7</sup>

4 : Nombre moyen par usine de non-conformités mineures lors des audits GFSI<sup>8</sup>

100 % : Taux de correction des non-conformités mineures<sup>9</sup>

0 avis de violation des normes de sécurité et qualité

0 rappel (boissons)

1 rappel volontaire (aliments)<sup>10</sup>

2,9 tonnes métriques d'aliments visés par le rappel

<sup>7</sup> Une non-conformité majeure est définie par le programme de certification reconnu par la GFSI et comprend la plus grande gravité de non-conformités nécessitant une escalade par les auditeurs.

<sup>8</sup> Une non-conformité mineure est définie par le programme de certification reconnu par la GFSI et ne confirme pas en soi un problème systémique. Le nombre moyen est calculé en divisant le nombre de non-conformités mineures par le nombre d'usines auditées.

<sup>9</sup> Une action corrective est définie comme l'achèvement d'une action (généralement identifiée dans un plan d'action corrective), dans le délai défini par le programme de certification reconnu par la GFSI, conçu pour éliminer la cause d'une non-conformité détectée.

<sup>10</sup> Rappel volontaire initié par un de nos clients à l'égard d'un produit mal étiqueté.

### Réalisation 2023

<b>Fournisseurs certifiés</b>	Atteinte de l'ensemble de nos objectifs 2025, notamment en raison de l'augmentation du pourcentage de nos fournisseurs d'ingrédients qui détiennent une certification GFSI.
-------------------------------	---

### Priorités 2024

- Assurer le maintien de l'ensemble des certifications GFSI de nos usines et celles de nos conditionneurs à forfait.
- Poursuivre les efforts vers l'augmentation du nombre de fournisseurs d'ingrédients détenant des certifications GFSI.

Statut 2022	Statut 2023		Objectifs 2025
<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	de nos usines d'aliments de spécialité et de production de jus détiennent des certifications GFSI.	<b>100 %</b>
<b>92 %</b>	<b>100 %</b>	de nos conditionneurs à forfait détiennent des certifications GFSI.	<b>100 %</b>
<b>92 %</b>	<b>95 %</b>	de nos fournisseurs d'ingrédients détiennent des certifications GFSI.	<b>95 %</b>

## 2. Favoriser la santé et la nutrition

### Pourquoi est-ce important pour nous?

Nous reconnaissons l'importance d'une alimentation saine et ses effets à long terme sur la santé. À l'instar des organismes de réglementation de l'industrie, des chercheurs et chercheuses en santé, de notre clientèle et de nos consommateurs et consommatrices, nous nous soucions des propriétés nutritionnelles de nos produits et ingrédients. Nous reconnaissons l'importance d'adapter continuellement notre portefeuille de produits afin d'atténuer les risques qui peuvent découler du fait de ne pas répondre aux attentes de nos parties prenantes.

Envisager des offres plus saines et plus nutritives fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise pluriannuelle visant à constituer un portefeuille axé sur la croissance. Notre stratégie est notamment guidée par les besoins des consommateurs et vise à nous assurer que nous disposons d'un portefeuille qui reste fidèle à notre mission, que nous maintenons notre position concurrentielle sur le marché et que notre réputation d'entreprise reste forte.



Usine de Boisbriand, Québec, Canada

### Notre approche

Notre stratégie s'appuie sur l'importance d'harmoniser notre offre de produits et les attentes de nos parties prenantes en matière de santé et de nutrition, sans faire de compromis sur le goût ou la qualité.

En ce sens, nos équipes de développement de produits et d'innovation portent une attention particulière à l'évolution des attentes et des préoccupations en matière de santé et de nutrition. Ces attentes et préoccupations, telles que la préférence pour les valeurs nutritionnelles plus élevées et les ingrédients naturels, encadrent la formulation de nos produits. Guidées par cette sensibilisation à l'alimentation, nos équipes travaillent de concert avec nos fournisseurs d'ingrédients pour développer des formulations de produits réduits en sel et en sucre tout en favorisant les alternatives aux édulcorants et colorants artificiels. Nous misons également sur des partenariats avec des instituts de recherche, des universités et autres organismes engagés à mettre l'innovation au profit d'une alimentation plus saine.

Nous nous assurons également de promouvoir de bonnes pratiques de marketing, par une présentation véridique et fondée sur la science des informations relatives à la nutrition et aux bienfaits pour la santé. Nous nous engageons par ailleurs à ne pas minimiser l'importance d'un mode de vie sain et à ne pas encourager ou tolérer la consommation excessive dans le cadre de nos communications publicitaires. Nous appliquons également un cadre strict pour la publicité destinée aux enfants. Notre politique de marketing responsable est disponible sur [notre site web](#).

# 3. Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être

## Pourquoi est-ce important pour nous?

La protection du mieux-être de nos employés et employées est essentielle pour nous et nous reconnaissons qu'un milieu de travail sûr et sain est un droit fondamental pour chaque personne et un impératif commercial. Nous nous efforçons d'exercer nos activités de manière responsable en tenant compte des risques liés à la santé, à la sécurité et au mieux-être afin de minimiser les accidents, les blessures et l'exposition aux risques pour la santé et leur impact négatif sur l'organisation et nos employés et employées.



Employé Lassonde à l'usine d'Hendersonville en Caroline du Nord, États-Unis

## Notre approche

Nous croyons en l'importance de promouvoir une culture de prévention qui prône l'interdépendance et la responsabilisation de chaque employé et employée. La gestion des risques auxquels nous sommes assujettis et le développement d'une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être reposent sur la mise en place d'une structure de gouvernance solide, ainsi que sur l'engagement, la sensibilisation et la formation de nos employés et employées. Notre approche vise à créer un milieu de travail exempt de blessures et une culture d'impact positif sur la santé et le mieux-être de nos employés et employées.

Sous la responsabilité conjointe du chef de la direction des ressources humaines et du vice-président principal, manufacturier, Amérique du Nord, un comité nord-américain de santé et sécurité se réunit périodiquement pour examiner les résultats des années précédentes, établir les priorités pour l'année suivante et s'assurer de leur communication à tous les directeurs et directrices d'usine.

En outre, notre groupe de travail Employé(e)s et culture est responsable d'établir les priorités, les plans d'action et le suivi de la performance en matière de santé, de sécurité et de mieux-être, y compris les questions liées à la santé mentale et à la diversité, l'équité et l'inclusion. Le groupe de travail, qui se compose du comité ESG et du chef de la direction des ressources humaines, se réunit chaque mois.

Afin de continuer d'améliorer nos pratiques en matière de santé, de sécurité et de mieux-être au travail, Lassonde a défini un plan stratégique 2022-2025, qui comprend trois étapes clés :

- Renforcer la gouvernance et nos pratiques pour l'ensemble de nos usines en matière de gestion de la santé et de la sécurité, notamment par le déploiement de formations et de programmes.
- Effectuer des audits externes par des tiers pour évaluer les performances de l'entreprise en matière de santé et sécurité.
- Effectuer des audits internes rigoureux pour évaluer l'efficacité et la mise en œuvre des initiatives en matière de santé, de sécurité et de mieux-être.

## Données 2023



**« La santé et la sécurité au travail ne doivent jamais être tenues pour acquises. Elles exigent une attention soutenue et des actions réfléchies, chaque jour. Ce sont des priorités partagées à travers l'entreprise et c'est pourquoi elles s'inscrivent au cœur de nos comportements : être attentionné les uns envers les autres. »**

**Vince Timpano**  
Président et chef de l'exploitation

**4,7** : Taux de fréquence des accidents OSHA<sup>11</sup>

**1,9** : Taux de fréquence des accidents avec perte de temps<sup>12</sup>

### Réalisations 2023

<b>Nouveaux comités</b>	Mise en place de comités en santé et sécurité et ajout d'une ressource dédiée dans chaque usine de plus de 100 employés et employées.
<b>Audits</b>	Réalisation d'audits par des tiers en matière de santé et sécurité dans toutes nos usines canadiennes et réalisation d'audits internes sur des éléments clés dans toutes nos usines américaines.
<b>Outils et initiatives</b>	Déploiement de nouveaux outils et d'initiatives pour accroître la sensibilisation à la santé mentale, notamment la formation de 100 % de nos gestionnaires au Canada.

**Priorités 2024**

- Déployer les plans d'actions découlant des audits effectués dans nos usines.
- Appuyer et renforcer l'efficacité des comités et de la formation en santé et sécurité.
- Déployer des outils pour améliorer la gestion de nos pratiques et de nos risques en santé et sécurité.
- Poursuivre le déploiement d'activités de sensibilisation et de formations en matière de santé mentale.

**Objectif 2025**

**Améliorer nos pratiques en matière de santé, de sécurité et de mieux-être.**



<sup>11</sup>Taux de fréquence OSHA = nombre de lésions professionnelles ayant causé une perte de temps, une assignation temporaire ou nécessité un traitement médical x 200 000 / nombre d'heures travaillées.

<sup>12</sup>Taux de fréquence des accidents avec perte de temps = nombre de lésions professionnelles ayant causé une perte de temps x 200 000 / nombre d'heures travaillées.

# 4. Promouvoir une culture basée sur la diversité, l'équité et l'inclusion

## Pourquoi est-ce important pour nous?

Nous croyons en l'importance de favoriser une culture inclusive qui respecte et valorise les différences. Nous souhaitons créer un milieu de travail équitable et représentatif de nos communautés. En plus de reconnaître le droit de chacun de travailler dans un environnement exempt de harcèlement et de discrimination, nous voulons créer un environnement où chacun se sent valorisé. Cette démarche est essentielle pour notre organisation et pour l'atteinte de notre vision d'entreprise, puisqu'elle fait croître l'innovation et la créativité et stimule l'engagement des employés et employées.



Employé(e)s de l'usine de Saint-Damase au Québec, Canada

## Notre approche

Afin d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie structurée, nous avons créé le Conseil en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (conseil DEI). Le conseil DEI est composé de leaders engagés provenant d'équipes multidisciplinaires, offrant au groupe des perspectives différentes et complémentaires. Le rôle du conseil DEI est d'élaborer la stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, y compris la vision, les objectifs et les domaines d'intervention. Les plans d'action sont élaborés et mis en œuvre par nos équipes sous la direction des ambassadeurs DEI des ressources humaines, également membres du conseil. Le conseil DEI effectue le suivi des plans d'action et veille à ce que les progrès des initiatives soient régulièrement communiqués à l'équipe de direction et au conseil d'administration.

En collaboration avec le conseil DEI, nous avons élaboré une stratégie basée sur trois principaux piliers :

**Pilier 1 :** Bâtir une **culture** inclusive, par la sensibilisation et le partage de connaissances.

**Pilier 2 :** Attirer des **talents diversifiés**, par l'amélioration de nos processus de recrutement, de développement et de planification de la relève.

**Pilier 3 :** Favoriser **l'engagement** des employés et employées, en favorisant les pratiques équitables et un environnement de travail sécuritaire.

**La Politique visant à contrer le harcèlement et la violence au travail est un des outils mis en place pour assurer un environnement de travail sécuritaire.**



Employée de l'usine de Sparta au Michigan, États-Unis

Réalisations 2023

<b>Formation</b>	Formation sur les biais inconscients transmise à tous nos employé(e)s de bureau.
<b>Nouveau conseil</b>	Création du Conseil en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

**Priorités 2024**

- Poursuivre l'élaboration de notre plan de communication et de formations en continu à l'intention des employé(e)s.
- Revoir l'ensemble de nos processus de recrutement, de développement et de planification de la relève.

**Objectif 2025**

**Améliorer nos pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.**



# 5. Avoir un impact positif sur nos communautés

## Pourquoi est-ce important pour nous?

La responsabilité et la communauté font partie de nos valeurs. Elles sont au cœur de nos actions depuis 1918, alors que l'entreprise utilisait les surplus de récoltes des communautés pour en faire des conserves. Plus d'un siècle plus tard, cet engagement continue, notamment grâce à un programme de dons et de commandites.

<sup>13</sup> Estimation du total de la valeur marchande des produits offerts en dollars canadiens.

<sup>14</sup> En dollars canadiens.

## Notre approche

Grâce aux dons de produits, aux dons en argent ou aux commandites, nous visons à améliorer la sécurité alimentaire et l'épanouissement des communautés.



Des employés et employées de Lassonde participent à la journée d'emballage afin d'aider à préparer des sacs de denrées destinés aux jeunes d'âge scolaire dans le cadre du programme Après la cloche de Banques alimentaires Canada.



### Réalisations 2023

Les engagements de Lassonde et de ses marques se sont fait sentir partout en Amérique du Nord. Nos usines ont offert aux banques alimentaires et organismes d'aide à but non lucratif l'équivalent de 3,1 millions \$ en produits<sup>13</sup>.

Toujours en ayant pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire ou l'épanouissement des communautés, nous avons poursuivi nos partenariats avec des organismes dont la mission répondait à ces objectifs. Nous avons également répondu à de nombreuses demandes de dons et commandites pour un total de 525 000 \$<sup>14</sup>.

Quant à nos marques, elles ont soutenu des événements, causes et initiatives qui ont eu un impact positif sur la population.

### Objectif 2025

**Avoir un impact positif mesurable sur les communautés locales où nous opérons grâce à un programme de dons et de commandites qui soutient les initiatives permettant d'améliorer la sécurité alimentaire ainsi que l'épanouissement des communautés.**

Pilier 3

# Prendre soin de notre planète

Se tourner vers l'avenir  
en priorisant des actions  
concrètes qui diminuent  
notre impact environnemental.



# 1. Améliorer la durabilité de nos emballages



« Améliorer la durabilité de nos emballages afin de diminuer leur impact sur l'environnement, c'est bien plus qu'un projet pour Lassonde : ça fait partie de notre ADN. Nos équipes font preuve de motivation et d'ingéniosité pour trouver des solutions durables et saisir chaque occasion qui se présente de faire mieux, comme Lassonde sait le faire, depuis 1918. »

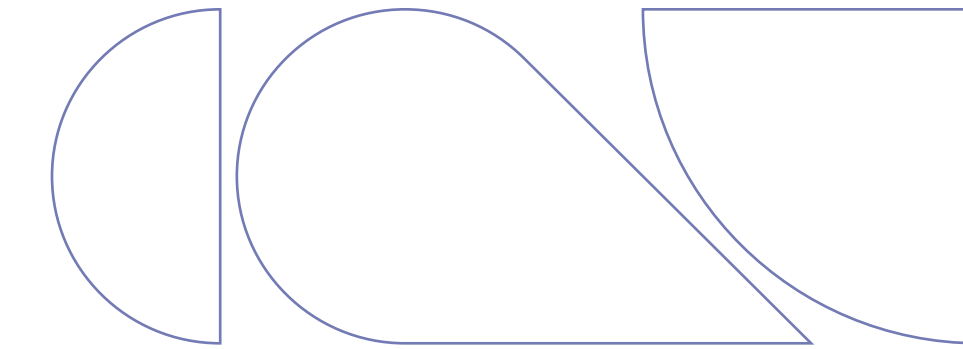
**Nathalie Lassonde**  
Chef de la direction et vice-présidente du conseil d'administration



## Pourquoi est-ce important pour nous?

En tant qu'un des chefs de file de l'industrie des aliments et des boissons en Amérique du Nord, Lassonde produit annuellement une quantité importante d'emballages. Avec cette réalité vient la responsabilité d'agir pour diminuer notre empreinte environnementale.

Ce positionnement est en accord avec les demandes grandissantes de notre clientèle et des consommateurs et consommatrices en matière de durabilité.



## Notre approche

Nous misons sur des objectifs clairs en matière de recyclabilité et de contenu recyclé, sur notre engagement auprès d'acteurs clés de l'industrie et sur la collaboration d'équipes dédiées au déploiement des plans d'action. Tout en mettant en marché des emballages garantissant la qualité et la sécurité de nos produits, nos équipes s'efforcent de trouver des solutions pour respecter notre engagement d'utiliser les emballages de façon responsable.

En 2023, nous avons choisi de centraliser nos différents groupes de travail en matière d'emballages et d'écoconception afin de regrouper l'expertise et d'optimiser nos efforts à travers nos différentes divisions à l'échelle nord-américaine. Ce groupe de travail est principalement constitué des vice-présidents opérations et des membres des équipes d'ingénierie, d'approvisionnement, d'assurance qualité, de recherche et d'innovation et des ventes. Les rencontres trimestrielles du groupe constituent un forum d'échanges sur les meilleures pratiques de durabilité et de circularité, incluant la diminution du poids des emballages, l'ajout d'instructions de recyclage sur les emballages ainsi que l'optimisation de certaines composantes afin d'améliorer leur recyclabilité au sein des systèmes en place.

## Données 2023



- 99 846 tonnes métriques** : Poids total des emballages primaires et secondaires
- 20,4 %** : Moyenne de contenu recyclé dans nos emballages primaires en verre
- 62,8 %** : Moyenne de contenu recyclé dans nos emballages primaires en aluminium
- 0 %** : Moyenne de contenu recyclé dans nos emballages primaires en carton multicouches

### Priorités 2024

- Accélérer l'introduction de contenu recyclé dans nos emballages PET afin d'atteindre une moyenne de 35 % sur nos lignes de production au mois de décembre 2024.
- Poursuivre le dialogue entamé avec nos fournisseurs d'emballages pour accélérer l'introduction de résines et de fibres recyclées, notamment par la participation à certains projets d'innovation.
- Poursuivre nos initiatives pour trouver des solutions de rechange à la paille et aux emballages non recyclables ou difficiles à recycler.

### Réalisations 2023

<b>Plus de contenu recyclé</b>	Augmentation du pourcentage de contenu recyclé dans nos emballages en polyéthylène téréphtalate (PET).
<b>Pailles de carton</b>	Atteinte de notre objectif de remplacer toutes les pailles de plastiques par des pailles de carton sur nos produits de marques nationales au Canada.
<b>Engagement</b>	Adhésion à la Sustainable Packaging Coalition et à How2Recycle®.
<b>Recyclabilité de nos emballages</b>	<p>Amélioration de la recyclabilité de nos emballages primaires et secondaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement des bouteilles de plastique PET colorées argentées par des bouteilles transparentes, représentant environ 2700 000 bouteilles annuellement<sup>15</sup>. La couleur argentée ajoutée au PET est une source de contamination dans le processus de recyclage, ce qui rend les bouteilles difficiles, voire impossibles, à recycler.</li> <li>• Substitution des attaches pour pots de verre en plastique noir, par des attaches non colorées, représentant environ 640 000 attaches annuellement<sup>15</sup>. Le plastique noir est difficilement détectable par les trieuses optiques dans les centres de tri, ce qui augmente les risques qu'il soit envoyé à l'enfouissement plutôt que d'être recyclé.</li> </ul>

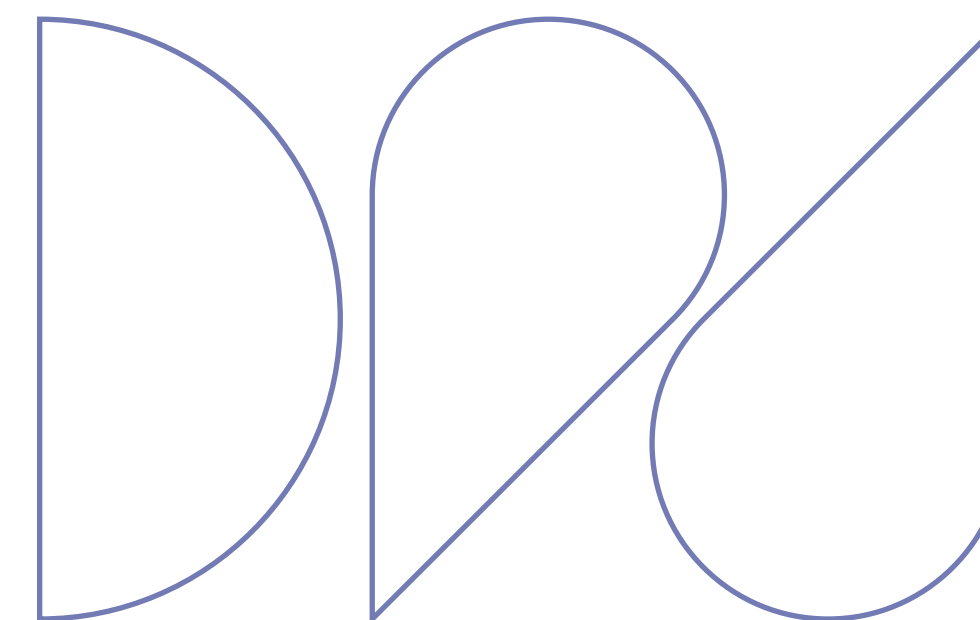
MEMBRE DE LA



**How2Recycle**

<sup>15</sup> Donnée basée sur les volumes de ventes de 2022.

Statut 2022	Statut 2023		Objectifs 2025
99,3 % <sup>16</sup>	99,6 % <sup>17</sup>	des composantes de nos emballages primaires et secondaires <sup>18</sup> sont recyclables <sup>19</sup> .	100 % en production <sup>20</sup>
14 %	9,8 % <sup>21</sup>	de contenu recyclé en moyenne dans nos emballages primaires prioritaires <sup>22</sup> .	20 % en production <sup>20</sup>
3 %	4,9 % <sup>23</sup>	de contenu recyclé en moyenne dans nos emballages en polyéthylène téréphtalate (PET).	50 % en production <sup>20</sup>
35 %	100 % <sup>24</sup>	de pailles en carton sur nos produits de marque nationale au Canada.	100 % partout en Amérique du Nord, en plus de trouver des solutions de remplacement à la paille.
0 %	0 %	de pailles en carton sur nos produits de marque nationale aux États-Unis.	



Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données qui a fait l'objet d'une revue par des expert(e)s externes. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

<sup>16</sup> Les données 2022 ont été ajustées dans le cadre du processus de validation des données.

<sup>17</sup> Données basées sur les volumes d'achat durant l'exercice 2023 pour l'ensemble de nos marques nationales et marques privées. La méthode de calcul des pourcentages repose sur le poids des emballages.

<sup>18</sup> L'emballage primaire est directement en contact avec le produit et généralement destiné au consommateur final. L'emballage secondaire contient plusieurs emballages primaires, pour offrir une protection additionnelle et faciliter le transport.

<sup>19</sup> Un emballage est défini comme recyclable s'il peut être détourné du flux de déchets par le biais de procédés et de programmes disponibles et peut être collecté, traité et réutilisé sous forme de matières premières.

<sup>20</sup> Basé sur les volumes de production de tous nos produits de marque nationale et de marque privée au mois de décembre 2025. Notre objectif est basé sur les données de production (et non sur les volumes d'achat annuels) afin de mieux refléter notre situation à la fin de l'année 2025. À des fins de comparaison avec les années précédentes, nous divulguons chaque année le pourcentage moyen de contenu recyclé en fonction des volumes d'achat annuels.

<sup>21</sup> Données basées sur les volumes d'achat durant l'exercice 2023 pour l'ensemble de nos marques nationales et marques privées et sur les moyennes annuelles de contenu recyclé évaluées par nos fournisseurs d'emballages. La méthode de calcul des pourcentages repose sur le poids des emballages. La réduction du pourcentage moyen en contenu recyclé est principalement attribuable à une réduction du contenu recyclé dans nos emballages primaires en verre, en raison d'un enjeu d'approvisionnement du côté de nos fournisseurs. Les emballages en carton multicouches ne contiennent actuellement pas de fibres recyclées.

<sup>22</sup> Nos emballages primaires prioritaires sont : le polyéthylène téréphtalate (PET), le carton multicouche, le verre et l'aluminium.

<sup>23</sup> Données basées sur les volumes d'achat durant l'exercice 2023 pour l'ensemble de nos marques nationales et marques privées. La méthode de calcul des pourcentages repose sur le poids des emballages.

<sup>24</sup> Donnée basée sur les volumes de production de produits de marques nationales avec pailles en carton à la date de publication du présent rapport.

## 2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre



### Pourquoi est-ce important pour nous?

Lassonde reconnaît l'importance des changements climatiques et l'urgence collective d'agir. La réduction de notre empreinte carbone est une priorité établie de l'organisation. Les changements climatiques affectent et continueront d'affecter l'ensemble des composantes de notre entreprise, de l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la production et la distribution de nos produits. En ce sens, nous supportons nos parties prenantes qui requièrent une transparence accrue et davantage d'actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

### Notre approche

L'obtention de données fiables et rigoureuses est le point d'ancrage de notre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous misons sur les conseils d'experts et expertes externes pour nous soutenir dans l'amélioration continue de nos processus de collecte et de validation des données. Nous misons également sur la collaboration d'un groupe de travail consacré à la gestion des émissions de gaz à effet

de serre et sur l'élaboration et le déploiement de plans d'action concrets, notamment afin d'améliorer l'efficacité énergétique de nos opérations et favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables. Finalement, nous accordons une grande importance à la reddition de comptes et aux engagements publics, ainsi qu'à l'élaboration de cibles rigoureuses fondées sur la science.

## Données 2023

**1,6 million** de GJ de consommation totale d'énergie<sup>25</sup>

**31 %** d'énergie provenant du réseau électrique<sup>26</sup>

**20 %** d'énergie provenant de source renouvelable<sup>27</sup>



### Réalisations 2023

<b>Engagement</b>	Engagement confirmé auprès de la Science Based Target initiative (SBTi).
<b>Cadre de collecte</b>	Établissement du cadre de collecte de nos émissions de portée 3 qui sera déployé en 2024.
<b>Qualité des données</b>	Amélioration de la qualité de nos données permettant le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre par la mise en place d'une gouvernance renforcée conformément aux recommandations d'expert(e)s externes.
<b>Rapport</b>	Publication d'un rapport CDP portant sur les changements climatiques pour lequel nous avons obtenu la note C.
<b>Plans d'action</b>	Identification de plans d'action préliminaires pour améliorer l'efficacité énergétique de nos opérations.

### Priorités 2024

- Poursuivre l'amélioration de nos processus de collecte de données sur la base des recommandations d'expert(e)s externes.
- Faire progresser l'élaboration des plans d'action visant à améliorer l'efficacité énergétique de nos opérations.
- Finaliser la collecte de nos émissions de gaz à effet de serre de portée 3.
- Soumettre pour approbation nos objectifs de réduction fondés sur la science à la Science Based Target initiative (SBTi).

### Objectif 2025

**Publier des objectifs approuvés par la Science Based Target initiative pour nos émissions de portée 1, 2 et 3.**

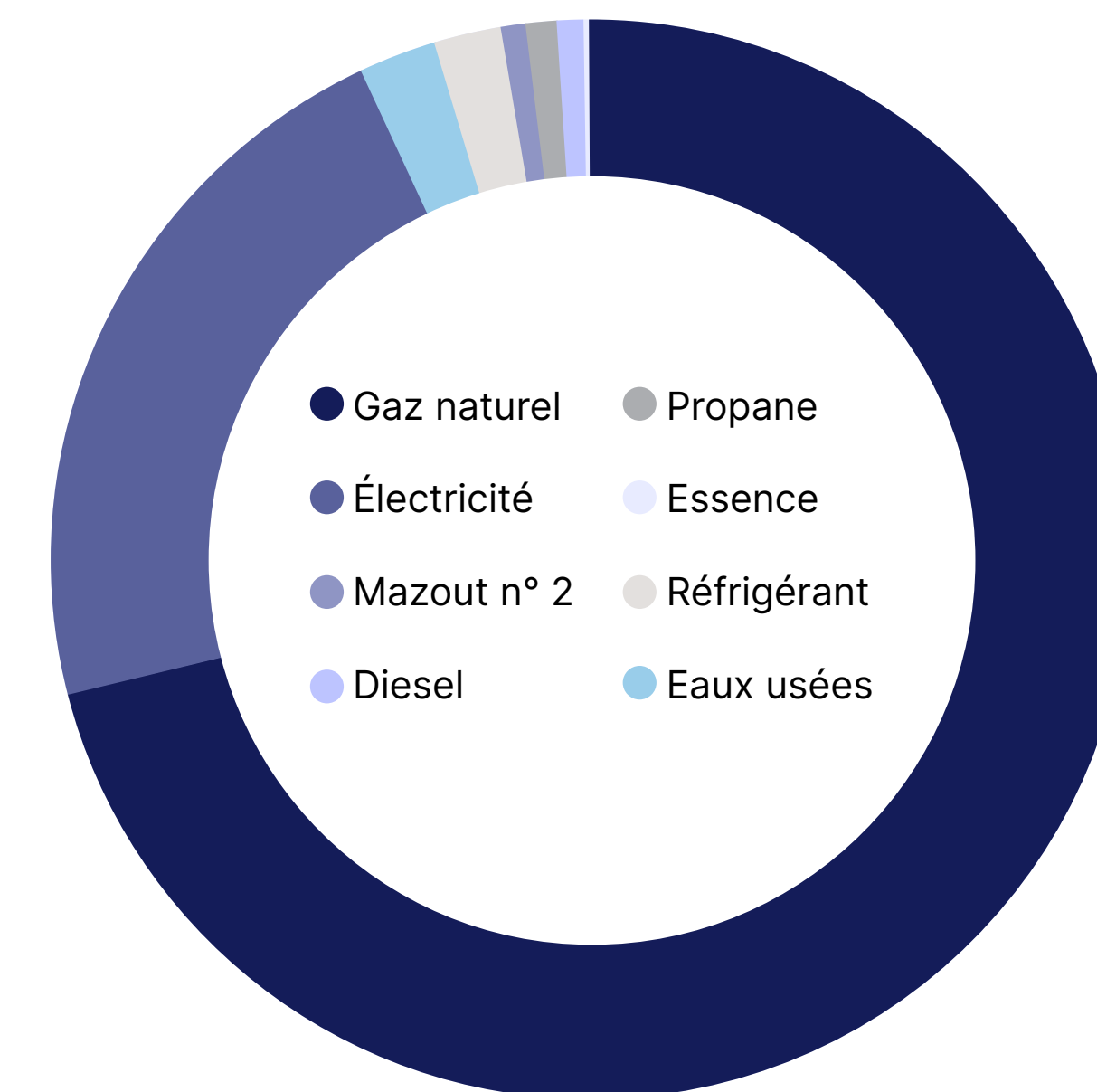
<sup>25</sup> La consommation totale d'énergie inclut toutes les sources d'énergie utilisée dans nos opérations, incluant le carburant consommé par notre flotte de véhicules.

<sup>26</sup> Le pourcentage de l'énergie consommée provenant du réseau électrique est calculé en divisant la consommation d'électricité achetée sur le réseau par la consommation totale d'énergie.

<sup>27</sup> Le pourcentage d'énergie renouvelable considère toutes les sources d'énergie utilisée dans nos opérations, y compris l'électricité de source renouvelable comprise dans le portefeuille énergétique. L'énergie renouvelable est définie comme l'énergie provenant de sources qui sont reconstituées à un taux supérieur ou égal à leur taux d'épuisement, telles que la géothermie, l'énergie éolienne, le solaire, l'hydroélectricité et la biomasse.

	Statut 2022 <sup>28</sup>		Statut 2023
<b>Émissions de portée 1</b>	62 524 tonnes CO <sub>2</sub> eq.	→	61 302 tonnes CO <sub>2</sub> eq.
<b>Émissions de portée 2</b>	17 657 tonnes CO <sub>2</sub> eq.	→	17 233 tonnes CO <sub>2</sub> eq.
<b>Total</b>	80 180 tonnes CO <sub>2</sub> eq.	→	78 535 tonnes CO <sub>2</sub> eq.

### Émissions 2023 de portée 1 et 2 par source<sup>29</sup>



Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données qui a fait l'objet d'une revue par des expert(e)s externes. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

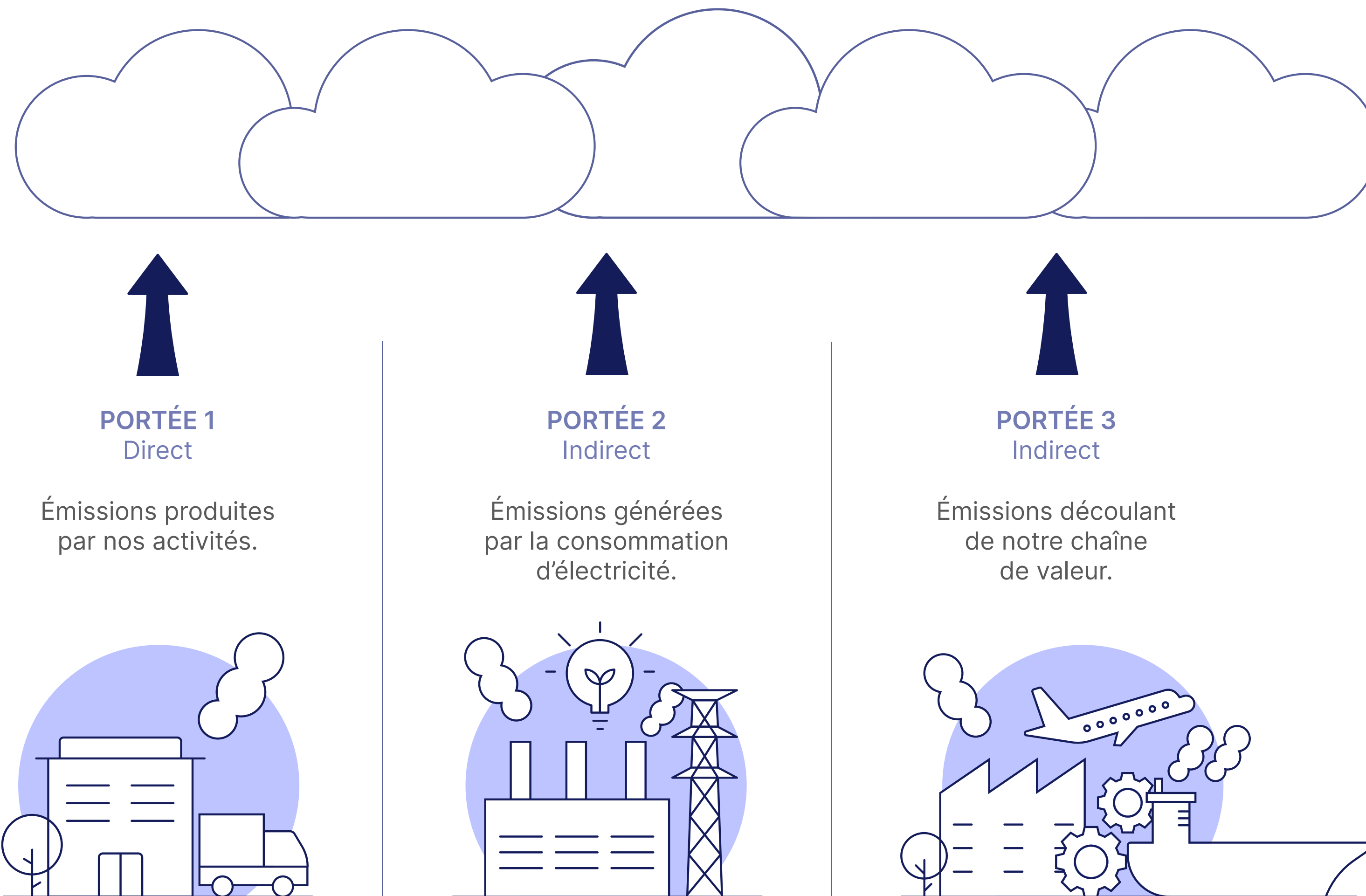
<sup>28</sup> Les données 2022 ont été ajustées dans le cadre du processus de validation des données.

<sup>29</sup> Le graphique présente les émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 des principales filiales en exploitation de la Société, à l'égard des établissements sur lesquels un contrôle opérationnel est exercé. Le calcul des émissions de portée 2 a été effectué selon la méthode basée sur la localisation (*location-based*).

## Science Based Target initiative

La Science Based Target initiative (SBTi) est un organisme mondial qui aide les entreprises à atteindre des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions, conformément aux dernières données scientifiques sur le climat.

Notre engagement auprès de cet organisme exige de soumettre à des fins d'approbation, au plus tard en 2025, des objectifs fondés sur la science et arrimés avec le niveau de réduction que les scientifiques du climat considèrent comme nécessaire pour contenir le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 1,5 °C.



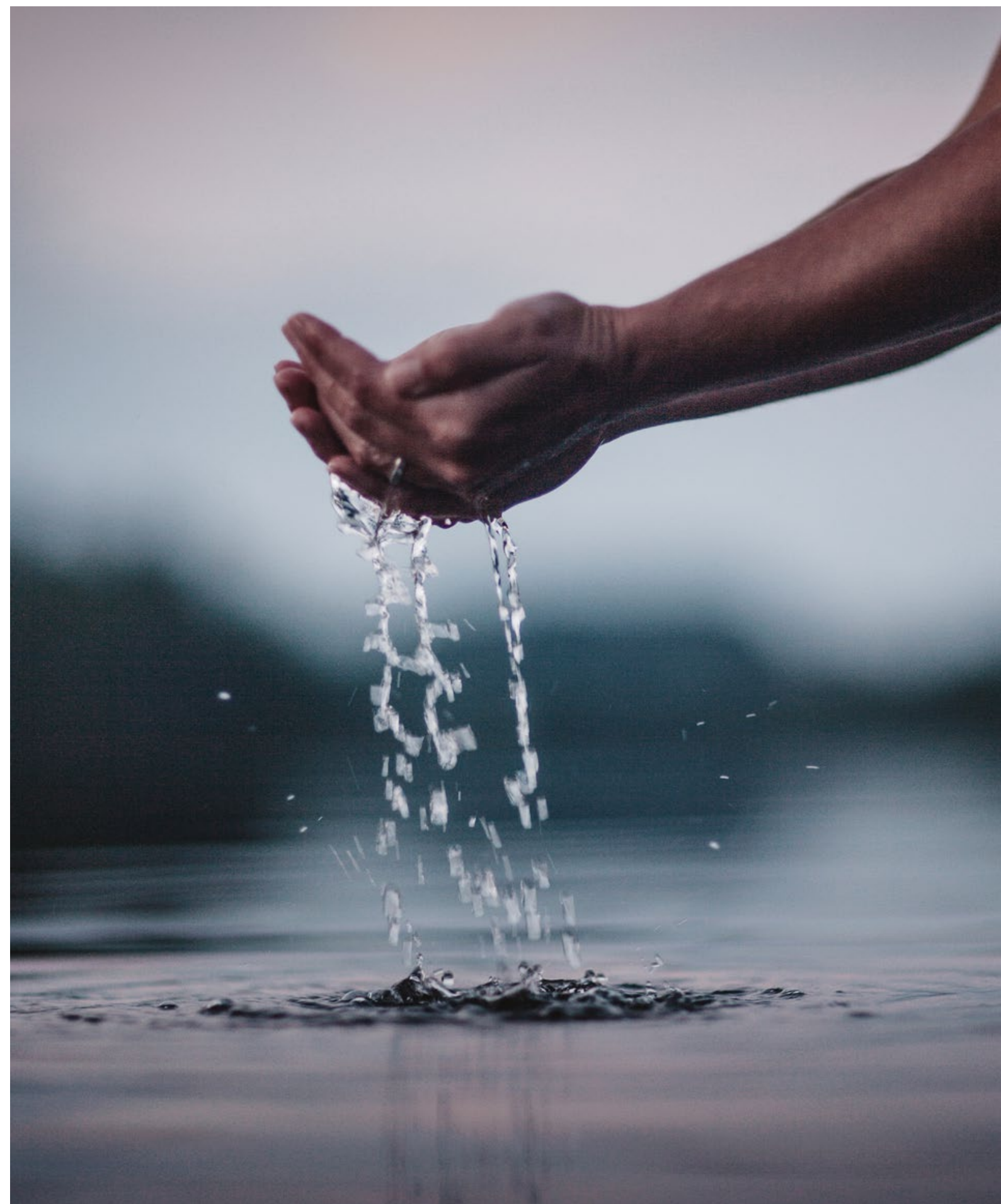
# 3. Préserver l'eau



## Pourquoi est-ce important pour nous?

La qualité et la disponibilité de l'eau potable sont des enjeux mondiaux qui touchent plusieurs composantes de notre chaîne de valeur, de la culture de nos matières premières jusqu'à leur transformation. En plus d'être un ingrédient important dans nos produits, nous utilisons l'eau à des fins d'assainissement de nos équipements, un aspect essentiel pour maintenir la salubrité et la qualité de nos produits.

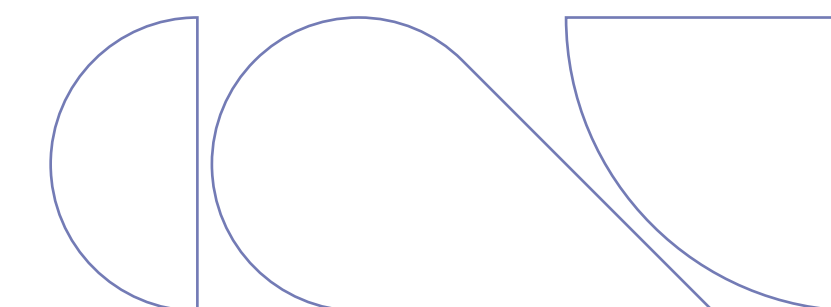
Avec la multiplication et l'intensification des événements causés par les changements climatiques, comme les sécheresses, les inondations ou les tempêtes, nous reconnaissons l'importance de fonder notre stratégie sur un plan concret afin de gérer le risque lié à la qualité et la disponibilité de l'eau.



## Notre approche

La première étape de notre plan consiste à s'assurer que la quantité d'eau prélevée dans nos opérations directes soit réduite le plus possible. Pour y arriver, le groupe de travail Gestion de l'eau collabore avec les équipes des opérations et de l'ingénierie de nos usines. Ensemble, ils veillent à suivre l'évolution des données et le déploiement de nos plans d'action.

Nous nous attardons plus particulièrement aux usines situées dans des régions exposées à un stress hydrique élevé ou extrêmement élevé et aux usines ayant un potentiel de réduction plus important. Nous concentrons nos efforts à la recherche de solutions durables, tout en misant sur la sensibilisation et la formation de notre personnel.



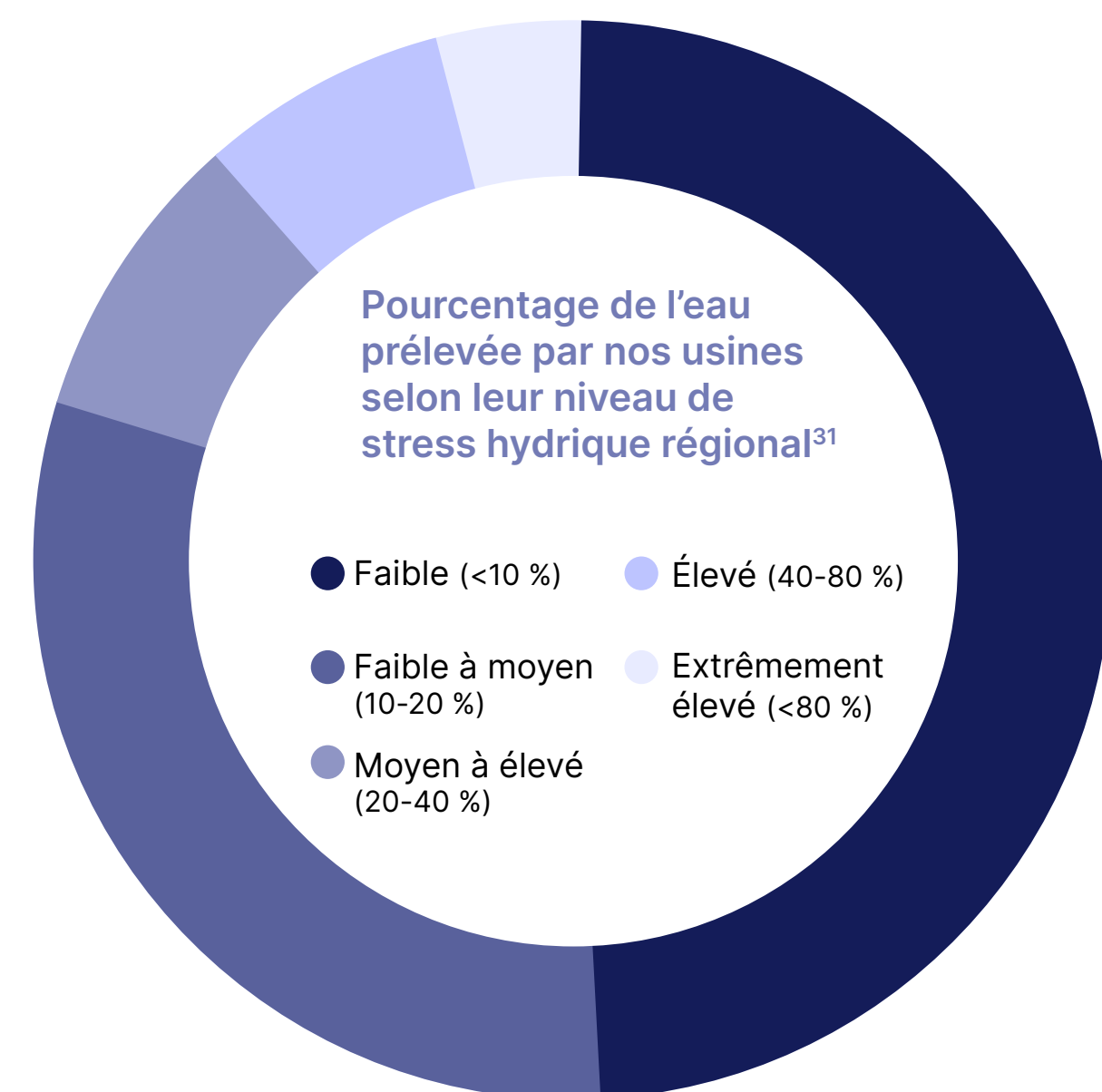
# Données 2023



**3,2 millions** de mètres cubes d'eau prélevée<sup>30</sup>

**7 %** de l'eau prélevée à partir de régions exposées à un stress hydrique élevé<sup>31</sup>

**4 %** de l'eau prélevée à partir de régions exposées à un stress hydrique extrêmement élevé<sup>31</sup>



Statut 2022	Statut 2023	Objectifs 2026
2,2 L/L	2,2 L/L	Réduire la moyenne d'eau prélevée par nos usines de boissons à 2 L/L <sup>30</sup>
7 L/kg	6,4 L/kg	Réduire la moyenne d'eau prélevée par nos usines d'aliments à 6 L/kg <sup>30</sup>

**Priorité 2024**

- Déployer les plans d'action prioritaires identifiés par nos équipes, incluant des projets de récupérations de condensats et d'assainissement de l'eau.

## Réalisations 2023

<b>Nouvel objectif</b>	Ajout d'un objectif de réduction de la quantité d'eau prélevée par nos usines d'aliments.
<b>Nouveau système</b>	Installation d'un nouveau système de refroidissement d'eau dans une de nos usines d'aliments ayant entraîné une réduction notable de la quantité d'eau prélevée.
<b>Nouveaux compteurs d'eau</b>	Installation de compteurs d'eau à certains endroits clés de nos opérations afin de mieux identifier les sources de prélèvement d'eau.

Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données qui a fait l'objet d'une revue par des expert(e)s externes. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

<sup>30</sup> La quantité totale d'eau prélevée dans nos opérations couvre l'eau prélevée de toutes sources, incluant celle utilisée à titre d'ingrédients dans les produits.

<sup>31</sup> Source : World Resources Institute (WRI) Water Risk Atlas tool, Aqueduct

# 4. Réduire nos matières résiduelles

## Pourquoi est-ce important pour nous?

La gestion des matières résiduelles constitue une préoccupation importante dans le secteur de la transformation alimentaire. Lassonde génère des déchets organiques, tels que la pulpe de fruits, et des déchets inorganiques, tels que des emballages tertiaires utilisés pour le transport de nos matières premières. Une gestion efficace de nos matières résiduelles permet non seulement de réduire les coûts liés à leur élimination, mais également d'améliorer notre impact environnemental.

### Réalisations 2023

<b>Rapport d'évaluation</b>	Obtention d'un diagnostic de gestion des matières résiduelles dans une de nos usines de boissons et de transformation de fruits, comprenant une évaluation des systèmes en place et des occasions d'amélioration.
<b>Identification et analyse</b>	Identification et analyse de projets de revalorisation de notre première source de déchet, les emballages de transport de matières premières.

### Priorités 2024

Mettre en place un groupe de travail élargi, composé de membres de chacune de nos usines, afin de :

- rationaliser les initiatives de réduction et de détournement des déchets et
- suivre de plus près les résultats de nos efforts.

## Notre approche

Notre stratégie est guidée par l'importance de créer une culture zéro déchet, qui prône la réduction à la source, la réutilisation et le recyclage. Nous misons sur l'engagement de nos employés et employées, le développement de nouveaux partenariats avec des recycleurs locaux et la mise en place de projets d'innovation. Nos efforts sont appuyés par le groupe de travail Matières résiduelles et circularité dédié à l'analyse de nos matières résiduelles, à la détermination des enjeux et à l'élaboration de plans d'action ciblés.

### Objectif 2030

**Éliminer toutes nos matières résiduelles provenant de nos usines et présentement envoyées dans les sites d'enfouissement.**



Une équipe d'employé(e)s procède à la catégorisation des déchets à l'usine Mont-Rouge de Rougemont, Québec, Canada

Pilier 4

# Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable

Améliorer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement tout en priorisant le respect des droits de la personne et de l'environnement.



## Pourquoi est-ce important pour nous?

Nous reconnaissons l'importance que notre chaîne d'approvisionnement soit le reflet de notre culture d'entreprise et des valeurs et comportements que nous prônons. Nos intrants provenant d'un réseau de fournisseurs situés à travers le monde, nous sommes conscients qu'une portion importante de notre empreinte et de nos risques se situe en amont de nos activités directes. La durabilité de notre chaîne d'approvisionnement représente une des pierres angulaires de notre approche en gestion des risques.

## Notre approche

Nous priorisons la mise en place d'une stratégie globale qui intègre la gestion des risques et une méthode rigoureuse d'évaluation des composantes environnementales et sociales les plus importantes pour l'organisation. La mise en œuvre graduelle d'outils de travail nous permettra d'adopter une approche basée sur le risque, puis de mesurer, de suivre et d'ultimement améliorer la durabilité de notre chaîne d'approvisionnement. Notre priorité est d'accroître progressivement notre compréhension des risques auxquels nous sommes assujettis et de déployer les mesures de mitigation appropriées.

Nous misons sur le soutien d'une structure de gouvernance améliorée, qui inclut notamment le groupe de travail Chaîne d'approvisionnement durable dont le mandat est d'établir nos objectifs, nos priorités et nos plans d'action à court et moyen terme.

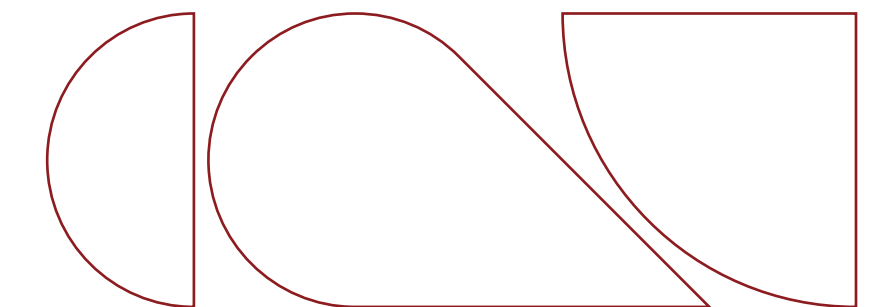


### Réalisations 2023

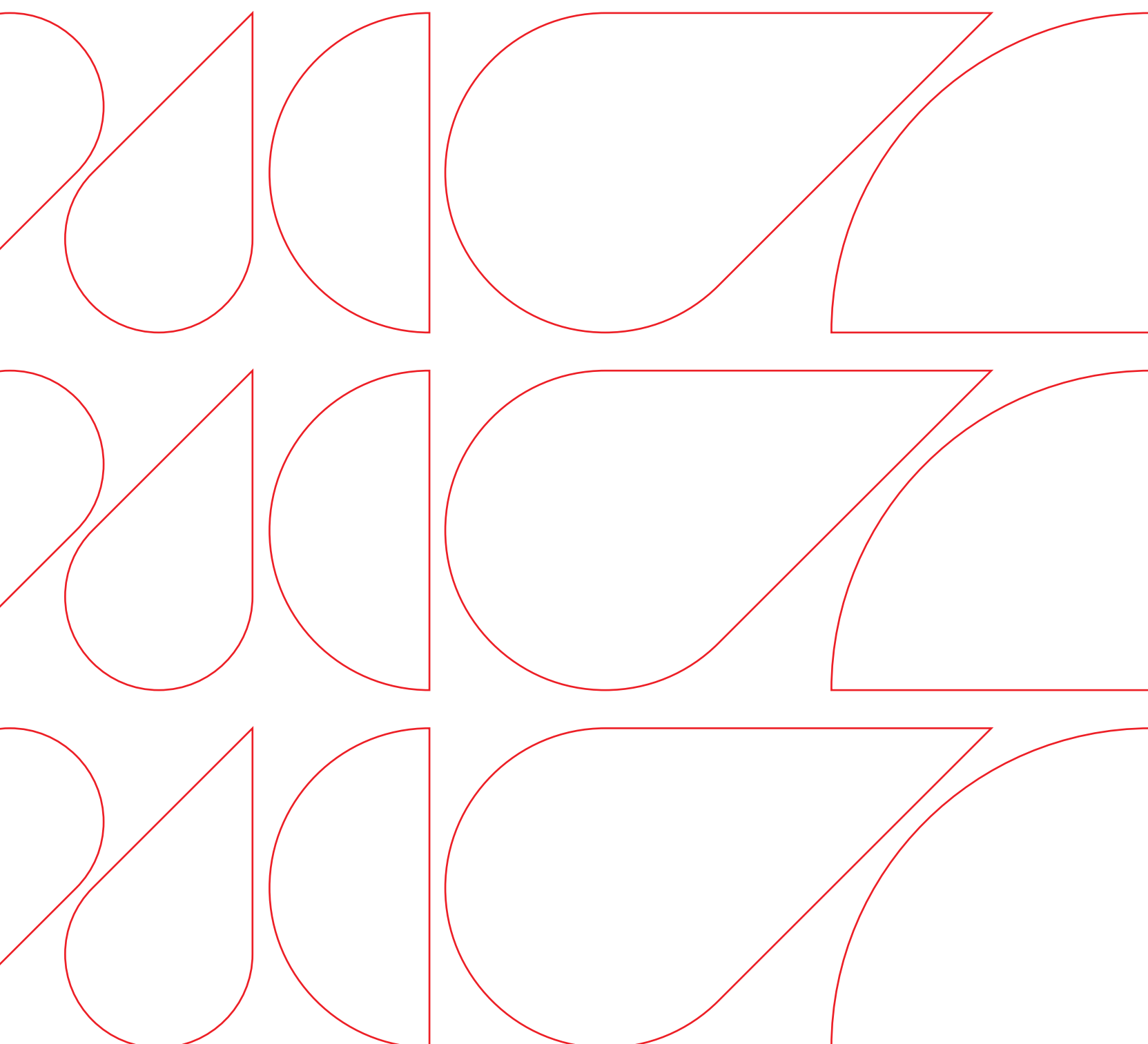
<b>Nouvel outil</b>	Intégration d'un outil permettant d'évaluer les risques environnementaux et sociaux liés à nos fournisseurs.
<b>Nouveaux groupes de travail</b>	Création de deux groupes de travail dédiés à la durabilité de notre chaîne d'approvisionnement et à la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants.
<b>Nouveau code de conduite</b>	Adoption d'un code de conduite à l'intention des fournisseurs, qui comprend des dispositions spécifiques au travail forcé et au travail des enfants.

### Priorités 2024

- Poursuivre l'évaluation des risques inhérents liés à nos fournisseurs d'ingrédients et d'emballages, qui tient compte des risques spécifiques au travail forcé et au travail des enfants.
- Développer l'approche à privilégier pour les fournisseurs considérés à plus haut risque, notamment en exigeant la tenue d'audits sur place.
- Continuer l'élaboration de notre stratégie à moyen et à long terme, notamment en ce qui concerne l'identification des mesures de mitigation des risques.



# Index SASB



Cet index est le premier publié par Industries Lassonde inc. (ci-appelé "Lassonde") pour marquer la publication d'informations conformes aux normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Nous avons retenu les deux normes SASB sectorielles qui reflètent le mieux nos activités : Aliments transformés (FB-PF) et Boissons non-alcoolisées (FB-NB). Dans l'optique d'une transparence rehaussée, nous nous basons sur ces deux normes pour divulguer les résultats de nos métriques en matière de durabilité. Nous indiquons lorsque certaines informations ne sont pas divulguées de manière conforme aux référentiels retenus, à l'aide des définitions ci-dessous :

- **Divulguée** : L'information est divulguée telle que prescrite par la base de référence.
- **Divulgate alternative** : La métrique divulguée est en partie conforme aux paramètres prescrits par la base de référence, ou de l'information qualitative sur le même sujet est divulguée.
- **Non-divulguée** : Aucune métrique ni information n'est divulguée sur le sujet.

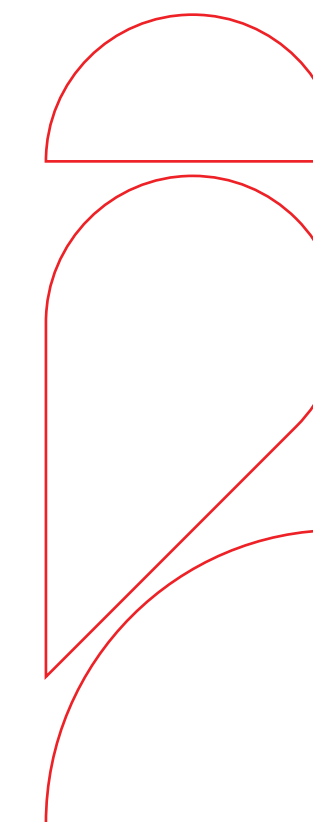
CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Gestion des carburants de la flotte	Carburant de la flotte consommé	FB-NB-110a.1	Divulgation alternative	Quantitatif	Gigajoules (GJ)	Compris dans la gestion de l'énergie (FB-NB-130a.1), car la consommation de carburants par la flotte de véhicules opérée par Lassonde est incluse dans sa consommation d'énergie opérationnelle.	Section Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
	Pourcentage en énergie renouvelable		Divulgation alternative	Quantitatif	Pourcentage (%)		
Gestion de l'énergie	Énergie opérationnelle consommée	FB-NB-130a.1 FB-PF-130a.1	Divulgation alternative	Quantitatif	Gigajoules (GJ)	Nous avons consommé <b>1,6 million</b> de GJ en 2023, incluant la consommation de la flotte sous notre contrôle opérationnel.	Section Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
	Pourcentage en électricité du réseau		Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)	Environ <b>31 %</b> de l'énergie consommée en 2023 provient de l'électricité du réseau.	
	Pourcentage en énergie renouvelable		Divulgation alternative	Quantitatif	<b>SASB :</b> Pourcentage (%), excluant l'électricité du réseau <b>Divulguée :</b> Pourcentage (%), incluant l'électricité du réseau	Environ <b>20 %</b> de l'énergie consommée en 2023 provient de source renouvelable, incluant les énergies à partir desquelles l'électricité consommée à partir du réseau a été produite.	
Gestion de l'eau	Total d'eau prélevée	FB-NB-140a.1 FB-PF-140a.1	Divulguée	Quantitatif	Mètres cubes (m³)	Nous avons prélevé <b>3,2 millions</b> de mètres cubes (m³).	Section Préserver l'eau
	Total d'eau consommée		Non-divulguée	Quantitatif	Mètres cubes (m³)		
	Pourcentage d'eau prélevée et consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé		Divulgation alternative	Quantitatif	<b>SASB :</b> Pourcentage (%) de l'eau prélevée et consommée <b>Divulguée :</b> Pourcentage (%) de l'eau prélevée	En 2023, <b>7 %</b> de notre eau consommée par l'ensemble de nos usines de production se trouve dans des régions à stress hydrique élevé et <b>4 %</b> dans des régions à stress hydrique extrêmement élevé.	
	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations de quantité et/ou de qualité de l'eau	FB-PF-140a.2	Non-divulguée	Quantitatif	Nombre		
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques	FB-NB-140a.2 FB-PF-140a.3	Divulguée	Qualitatif	Discussion et analyse	La première étape de notre plan consiste à s'assurer que la quantité d'eau prélevée dans nos opérations directes soit réduite le plus possible. Pour y arriver, le groupe de travail Gestion de l'eau collabore avec les équipes des opérations et de l'ingénierie de nos usines. Ensemble, ils veillent à suivre l'évolution des données et le déploiement de nos plans d'action.  Nous nous attardons plus particulièrement aux usines situées dans des régions exposées à un stress hydrique élevé ou extrêmement élevé et aux usines ayant un potentiel de réduction plus important.	

CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Santé & Nutrition	Revenus provenant de boissons zéro et à faible teneur en calories et énergétiques	FB-NB-260a.1	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence	<p>Nos équipes de développement de produits et d'innovation portent une attention particulière à l'évolution des attentes et des préoccupations en matière de santé et de nutrition. Ces attentes et préoccupations, telles que la préférence pour les valeurs nutritionnelles plus élevées et les ingrédients naturels, encadrent la formulation de nos produits. Guidées par cette sensibilisation à l'alimentation, nos équipes travaillent de concert avec nos fournisseurs d'ingrédients pour développer des formulations de produits réduits en sel et en sucre tout en favorisant les alternatives aux édulcorants et colorants artificiels.</p>	Section <i>Favoriser la santé et nutrition</i>
	Revenus provenant de boissons sans sucre ajouté		Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Revenus provenant de boissons avec édulcorants artificiels		Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Revenus des produits étiquetés et/ou commercialisés pour promouvoir les propriétés pour la santé et la nutrition	FB-PF-260a.1	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Discussion sur le processus d'identification et de gestion des produits et des ingrédients associés aux préoccupations en matière de santé et de nutrition chez les consommateurs	FB-NB-260a.2 FB-PF-260a.2	Divulguée	Qualitatif	Discussion et analyse		
Sécurité alimentaire	Taux de non-conformités associées à l'audit de la Global Food Safety Initiative (GFSI, ou Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire)	FB-PF-250a.1	Divulguée	Quantitatif	Taux	En 2023, <b>aucune non-conformité majeure</b> n'a été soulevée et une moyenne de <b>4 non-conformités mineures</b> par usine a été soulevée lors des audits de la GFSI.	Section <i>Offrir des produits sécuritaires et de qualité</i>
	Taux de mesures correctives associées à l'audit de la Global Food Safety Initiative (GFSI, ou Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire) pour les (a) non-conformités majeures et les (b) non-conformités mineures		Divulguée	Quantitatif	Taux	<b>100 %</b> des non-conformités mineures soulevées en 2023 ont été corrigées.	
	Pourcentage d'ingrédients provenant d'installations de fournisseurs de niveau 1 certifiées dans le cadre d'un programme de sécurité alimentaire reconnu de la GFSI	FB-PF-250a.2	Divulguée alternative	Quantitatif	<p><b>SASB:</b> Pourcentage (%) du coût total</p> <p><b>Divulguée :</b> Pourcentage (%) du nombre de fournisseurs d'ingrédients</p>	En 2023, <b>95 %</b> de nos fournisseurs d'ingrédients détiennent des certifications GFSI.	
	Nombre d'avis d'infraction reçu relatif à la sécurité alimentaire	FB-PF-250a.3	Divulguée	Quantitatif	Nombre	En 2023, aucune usine de Lassonde n'a reçu un avis d'infraction aux normes de sécurité et de qualité.	
	Pourcentage d'avis corrigé		Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)		
	Nombre de rappels émis	FB-PF-250a.4	Divulguée	Quantitatif	Nombre	En 2023, un rappel a été effectué de façon volontaire.	
	Quantité totale de produits rappelés		Divulguée	Quantitatif	Tonnes métriques (t)	En 2023, <b>2,9</b> tonnes métriques d'aliments ont été rappelés dans le cadre du rappel volontaire	

CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Étiquetage des produits et commercialisation	Pourcentage des impressions publicitaires destinées aux enfants	FB-NB-270a.1 FB-PF-270a.1	Divulgation alternative	<b>SASB :</b> Quantitatif	<b>SASB :</b> Pourcentage (%)	Lassonde s'assure de promouvoir de bonnes pratiques de marketing, le tout étant encadré strictement par sa politique de marketing responsable, disponible sur son site web.	Section <i>Offrir des produits sécuritaires et de qualité</i>
	Pourcentage des impressions publicitaires destinées aux enfants pour promouvoir des produits conformes aux recommandations nutritionnelles			<b>Divulguée :</b> Qualitatif	<b>Divulguée :</b> Discussion et analyse		
	Revenus des produits étiquetés comme contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM)	FB-NB-270a.2 FB-PF-270a.2	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Revenus des produits étiquetés sans OGM		Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Nombre d'incidents de non-conformité aux codes de commercialisation et/ou d'étiquetage de l'industrie ou de la réglementation	FB-NB-270a.3 FB-PF-270a.3	Non-divulguée	Quantitatif	Nombre		
	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à des pratiques de commercialisation et/ou d'étiquetage	FB-NB-270a.4 FB-PF-270a.4	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
Gestion du cycle de vie des emballages	Poids total des emballages	FB-NB-410a.1 FB-PF-410a.1	Divulguée	Quantitatif	Tonnes métriques (t) pour les emballages primaires et secondaires	En 2023, le poids total de nos emballages primaires et secondaires est de <b>99 846</b> tonnes métriques.	Section <i>Améliorer la durabilité de nos emballages</i>
	Pourcentage d'emballages composés de matières recyclées et/ou renouvelables		Divulgation alternative	Quantitatif	<b>SASB :</b> Pourcentage (%) pour les emballages primaires et secondaires <b>Divulguée :</b> Pourcentage (%) pour les emballages primaires prioritaires	En 2023, nos emballages primaires prioritaires (PET, carton multicouches, verre et aluminium) contiennent <b>9,8 %</b> de contenu recyclé en moyenne.	
	Pourcentage d'emballages recyclables, réutilisables et/ou compostables	Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)	En 2023, <b>99,6 %</b> de nos emballages primaires et secondaires sont recyclables.		
	Discussion sur les stratégies de réduction des répercussions environnementales des emballages au cours de leur cycle de vie	FB-NB-410a.2 FB-PF-410a.2	Divulguée	Qualitatif	Discussion et analyse	En 2023, nous avons choisi de centraliser nos différents groupes de travail en matière d'emballages et d'écoconception afin de regrouper l'expertise et d'optimiser nos efforts à travers nos différentes divisions à l'échelle nord-américaine. Les rencontres trimestrielles du groupe constituent un forum d'échanges sur les meilleures pratiques de durabilité et de circularité, incluant la diminution du poids des emballages, l'ajout d'instructions de recyclage sur les emballages ainsi que l'optimisation de certaines composantes afin d'améliorer leur recyclabilité au sein des systèmes en place.	

CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement pour les ingrédients	Taux de non-conformités associées aux audits de responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs	FB-NB-430a.1 FB-PF-430a.2	Non-divulguée	Quantitatif	Taux		
	Taux de mesures correctives associées aux audits de responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs pour les (a) non-conformités majeures et les (b) non-conformités mineures		Non-divulguée	Quantitatif	Taux		
	Pourcentage des aliments achetés qui sont certifiés conformes aux normes sociales et environnementales d'organismes tiers, et pourcentages par norme	FB-PF-430a.1	Non-divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%) par coût		
Approvisionnement en ingrédients	Pourcentage d'ingrédients de boissons/aliments provenant de régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	FB-NB-440a.1 FB-PF-440a.1	Divulgestion alternative	<b>SASB :</b> Quantitatif  <b>Divulguée :</b> Qualitatif	<b>SASB :</b> Pourcentage (%) par coût  <b>Divulguée :</b> Discussion et analyse	Nous priorisons la mise en place d'une stratégie globale qui intègre la gestion des risques et une méthode rigoureuse d'évaluation des composantes environnementales et sociales les plus importantes pour l'organisation. La mise en œuvre graduelle d'outils de travail nous permettra d'adopter une approche basée sur le risque, puis de mesurer, de suivre et d'ultimement améliorer la durabilité de notre chaîne d'approvisionnement. Notre priorité est d'accroître progressivement notre compréhension des risques auxquels nous sommes assujettis et de déployer les mesures de mitigation appropriées.	Section <i>Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable</i>
	Liste des ingrédients de boissons/aliments prioritaires et description des risques d'approvisionnement dus à des considérations environnementales et sociales	FB-NB-440a.2	Divulgestion alternative	Qualitatif	Discussion et analyse		
Mesure de l'activité	Volume de produits vendus	FB-NB-000.A	Divulgestion alternative	Quantitatif	<b>SASB :</b> Volume des produits vendus (Mhl)  <b>Divulguée :</b> Volume des boissons produits (L)	En 2023, Lassonde a produit <b>1,3 milliard</b> de litres de breuvages et <b>68 millions</b> de kilogrammes d'aliments.	Section <i>Notre présence en Amérique du Nord</i>
	Poids de produits vendus	FB-PF-000.A	Divulgestion alternative	Quantitatif	<b>SASB:</b> Volume des produits vendus (Tm)  <b>Divulguée :</b> Poids des aliments produits (kg)		
	Nombre d'installations de production	FB-NB-000.B FB-PF-000.B	Divulguée	Quantitatif	Nombre	À la fin de l'année 2023, il y a <b>16 usines</b> opérées par Lassonde.	Section <i>Notre présence en Amérique du Nord</i>
	Nombre total de kilomètres parcourus par la flotte	FB-NB-000.C	Non-divulguée	Quantitatif	Miles		

# À propos de ce rapport



## Période concernée

Ce rapport couvre une période de 12 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 (« exercice 2023 »), sauf mention contraire.

## Entités concernées

Industries Lassonde inc. et ses filiales (collectivement « la Société », « l'entreprise », « l'organisation » ou « Lassonde »). Les principales filiales en activité de l'organisation sont A. Lassonde inc., Lassonde Pappas and Company Inc., Spécialités Lassonde inc., Apple & Eve LLC et Old Orchard Brand LLC. Certaines des déclarations contenues dans le présent document, y compris les renseignements sur différents programmes et initiatives, peuvent ne pas s'appliquer de la même manière à toutes les divisions.

Dans la mesure du possible, nous avons indiqué quand les initiatives s'appliquent uniquement à une division spécifique.

## Validation des données

Lassonde a déployé tous les efforts nécessaires pour que les informations contenues dans ce rapport soient le plus exactes possible. Nous nous efforçons d'améliorer nos processus en continu en collaboration avec des experts et expertes externes.

**Pour nous faire part de vos commentaires, questions ou idées, contactez-nous via notre site web à l'adresse suivante [lassonde.com/fr/nous-joindre](https://lassonde.com/fr/nous-joindre).**



## Énoncés prospectifs

Le présent rapport comporte de l'« information prospective » et les communications publiques verbales et écrites d'Industries Lassonde inc. (ci-après la « Société ») qui ne constituent pas un fait historique peuvent être réputées une « information prospective » au sens de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés constituant de l'information prospective comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et buts de la Société et sont fondés sur les attentes, projections, croyances, jugements et hypothèses actuels selon l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif applicable a été fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques.

Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « but » et d'autres expressions similaires suggérant des événements futurs ou un rendement futur ainsi que la forme négative de ces termes ou leurs variations. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés prospectifs.

Dans le présent rapport, les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les priorités et les objectifs en matière de durabilité et les hypothèses utilisées pour établir les énoncés prospectifs. Certains des énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport, la réalisation des objectifs ESG, peuvent être considérés comme étant des perspectives financières aux fins de la réglementation canadienne en valeurs mobilières applicable. Les lecteurs ne doivent pas supposer que ces actions futures se concrétiseront.

Divers facteurs ou diverses hypothèses sont appliqués par la Société pour tirer des conclusions ou pour élaborer les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue de sources tierces. **Les lecteurs sont prévenus que les hypothèses utilisées par la Société pour appuyer ces énoncés prospectifs pourraient se révéler inexactes en totalité ou en partie.**

Les facteurs significatifs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les conclusions, prévisions ou projections contenues dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants : la détérioration des conditions macroéconomiques générales, y compris les conflits internationaux, qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les fournisseurs, les clients et les coûts d'exploitation de la Société; la disponibilité des matières premières et des emballages ainsi que les variations de prix qui en découlent (dont les prix du jus d'orange et des concentrés d'orange, matières premières importantes pour la Société, qui continuent de se négocier au-dessus des sommets historiques depuis plusieurs mois et qui ne montrent aucun signe de variation favorable); la perte de fournisseurs clés ou de la concentration des fournisseurs; les perturbations ou les défaillances des systèmes de technologie de l'information de la Société, et le développement et la performance des technologies; les cybermenaces et les autres risques liés à la technologie de l'information en lien avec les interruptions d'activités, la confidentialité, l'intégrité des données et les fraudes par compromission de courriels d'affaires; le déploiement fructueux de la stratégie pluriannuelle de la Société; la capacité à maintenir de solides plateformes d'approvisionnement et de fabrication ainsi que des canaux de distribution efficaces; les fluctuations des frais de transport entrant et sortant, l'incidence du prix du pétrole (et de ses dérivés) sur les coûts directs et indirects de la Société, ainsi que la capacité de cette dernière de transférer ces augmentations au moyen de hausses des prix ou d'autres moyens, le cas échéant, à ses clients dans des conditions de marché concurrentielles et en tenant compte de l'élasticité de la demande; les changements climatiques et les catastrophes entraînant une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations et une réduction de la production, et ayant une incidence sur la disponibilité, la qualité ou la volatilité des prix des principaux produits de base achetés par la Société; la pénurie de main-d'œuvre et son incidence sur l'embauche, la formation, le perfectionnement, la fidélisation et la fiabilité des membres du personnel ainsi que sur leur productivité, les enjeux en matière d'emploi, la conformité aux lois sur les normes du travail dans divers territoires et la possibilité d'arrêts de travail en raison du non-renouvellement des conventions collectives ou autres raisons; l'instauration réussie des programmes de santé et de sécurité de la Société et l'application des lois et règlements en matière de santé et sécurité; les blessures graves subies par un employé ou le décès d'un employé, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité des activités de la Société et sa réputation et engendrer des coûts liés à la conformité; les litiges avec des fournisseurs importants; la consolidation accrue des clients dans le secteur de l'alimentation, ce qui leur donne un pouvoir de négociation important notamment sur les prix de vente de la Société; la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de durabilité environnementale ainsi que le coût des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux; les modifications apportées aux lois et règles qui touchent les activités de la Société notamment en matière fiscale et de droits douaniers, ainsi que leur interprétation, et les nouvelles prises de position adoptées par les autorités compétentes; la capacité à s'adapter aux changements et les faits nouveaux touchant le secteur de la Société, notamment, les préférences, les goûts et les habitudes d'achat des clients, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients; l'incapacité de maintenir la sécurité et l'intégrité des produits de la Société qui pourrait entraîner des rappels de produits et des réclamations en responsabilité du fait des produits visant des produits alimentaires mal étiquetés, falsifiés, contaminés ou avariés, et nuire à sa réputation; les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la liquidité et du crédit, du cours des actions et des obligations de retraite; l'engagement de frais de restructuration, de frais d'aliénation ou d'autres frais connexes ainsi que la constatation de perte de valeur du goodwill ou d'actifs à long terme; la suffisance de la garantie d'assurance; et l'incidence ainsi que l'issue des actions en justice, litiges ou instances réglementaires potentiels auxquels la Société peut être partie. La Société avertit les lecteurs que la liste qui précède n'est pas exhaustive.

La capacité de la Société d'atteindre ses cibles et ses objectifs en matière de développement durable est également assujettie, entre autres, à sa capacité d'accéder à toutes les technologies nécessaires à cette fin et de les mettre en œuvre, ainsi qu'au développement, déploiement et rendement de la technologie, ainsi qu'à la réglementation environnementale. La capacité de la Société à réaliser ses engagements en matière de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est également soumise, entre autres, à sa capacité à tirer parti de ses relations avec les fournisseurs.

Les hypothèses, les attentes et les estimations formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs ainsi que les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des énoncés prospectifs sont abordés dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, dont l'information sur les facteurs de risque.

**Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont une valeur qu'à la date des présentes. À moins d'y être tenue par la loi, la Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.**